



MUTUELLE DE L'INDUSTRIE DU PÉTROLE
تعاضدية صناعة البترول

REVUE
DU

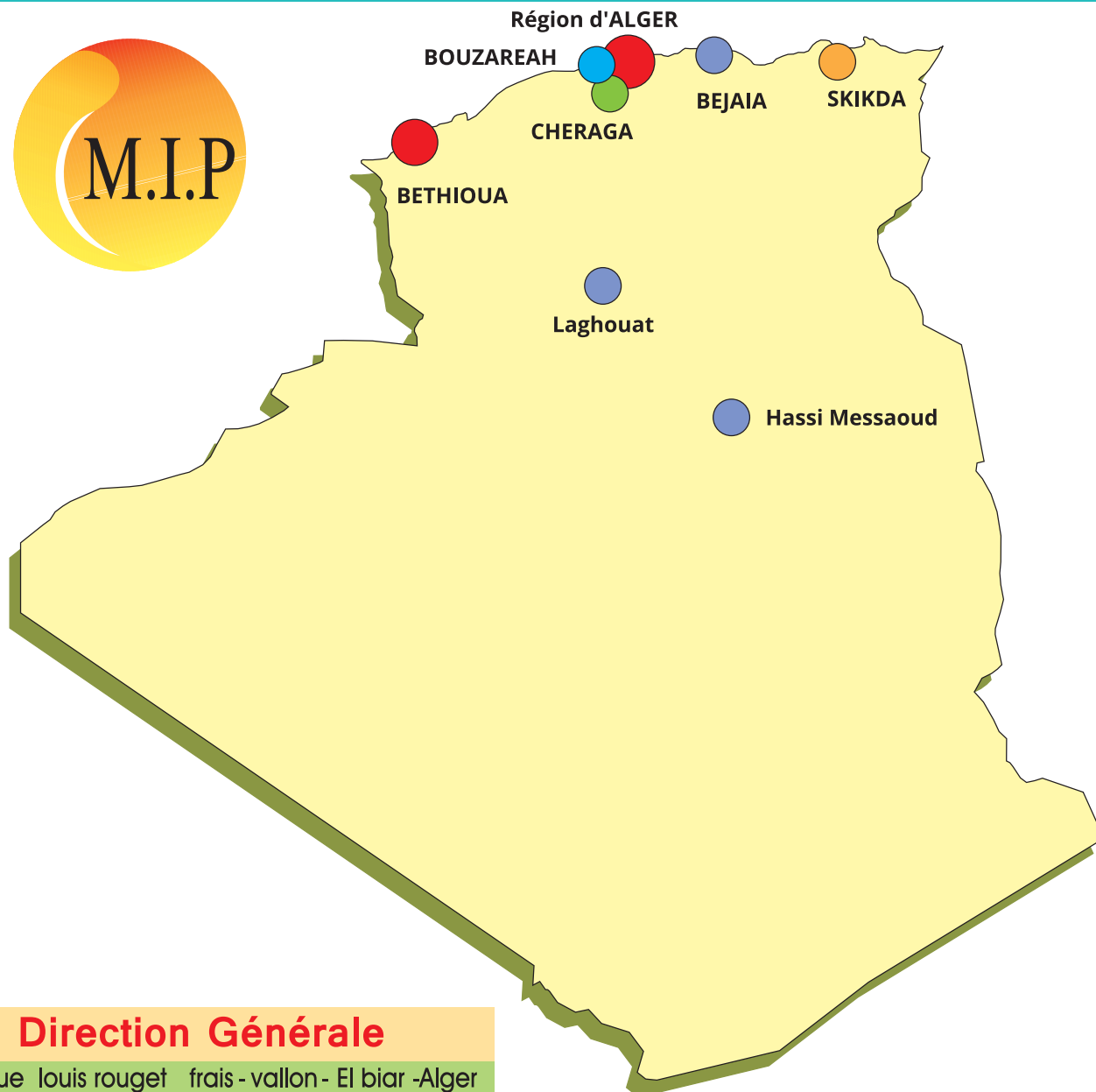
Mutualiste

SOLIDARITÉ
MODERNISATION
SYNERGIE

*La Revue du Mutualiste est une publication institutionnelle et interne,
éditée par la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole - MIP 2020*

Coordonnatrice : MIMOUNI NAWEL.S
Rédaction : SEDDIK MAHDI
Crédit photo : Mutuelle de l'Industrie du Pétrole /
Cellule de Communication
Impression : MARIBOX

ADRESSES DE PROXIMITÉ



Direction Générale

43 rue louis rouget frais - vallon - El biar -Alger
TEL-FAX / 023 38 53 41 Email:Contact@mip.dz

M.I.P Région d'ALGER :
N°02 Halouci Amar Mohammadia Alger
Tél : 021 52 23 89/ 021 52 23 70
Contact.Alger@mip.dz

M.I.P/BETHIOUA :
03 zones des sièges BETHIOUA ORAN
Tél/Fax : 041 69 30 12/ 041 69 31 39
Contact.bethioua@mip.dz

M.I.P/HMD :
Cité El Mesdjid El Atik Villa N°05 Hassi Messaoud
OUARGLA BP 552.
Tél/Fax : 029 78 20 25 / 029 78 20 26
Contact.HMD@mip.dz

M.I.P/SKIKDA :
Cité Beni Malek Face Arc en ciel SKIKDA
Tél/Fax : 038 76 39 72
Contact.Skidad@mip.dz

M.I.P/BEJAIA :
Cité 300 Igts Ihaddaden Bt 11 N°281 BP 60
C-Bejaia
Tél/Fax : 034 11 92 02/034 11 90 82.
Contact.Bejaia@mip.dz

M.I.P/Laghouat :
Cité 100 Igts El Wiaam BP El Mkam Laghouat
Tél/Fax : 029 11 31 71.
Contact.Laghouat@mip.dz

06 PAGE

EDITORIAL

La relation MIP Une question de confiance Agir pour construire une mutuelle meilleure

- 70 % Prestations individuelles et Collectives
- 10 % Fonctionnement
- 15 % Investissement
- 05 % Fonds de Réserve

La Mutuelle de l'Industrie du pétrole agit en complément des remboursements de la sécurité sociale. Elle propose des complémentaires santé qui ont pour vocation de protéger les membres adhérents et leurs ayants droit. Au-delà de la solidarité qui fait notre dynamisme, l'intégrité et la responsabilité sont des valeurs très importantes pour la Mutuelle de l'Industrie du pétrole, tout comme l'amélioration de la performance qui est une façon de favoriser notre adaptation aux exigences de notre environnement. Il est de nature de créer un contexte favorable à notre développement pour satisfaire au mieux nos membres adhérents.

Parce que jamais, notre Mutuelle a besoin de croire en elle et de solidarité. Le modèle mutualiste fait partie de la réponse dont nos membres adhérents ont besoin, elle a su répondre aux attentes des salariés affiliés aux entreprises du secteur hydrocarbures, chimie et mines.

La Mutuelle de l'Industrie du pétrole, MIP par abréviation, est un organisme à caractère social, créé le 15-02-1976 après du travail de la loi 15-02 du 15-02-1976. Son fonctionnement est basé sur la solidarité sociale, s'appuie sur des entreprises du secteur hydrocarbures, chimie et mines. Ces entreprises construisent le vivre permanent et constant de par leurs cotisations.

Les cotisations sont donc réinvesties en soins de santé et dans l'intérêt des meilleurs adhérents suivant le décret d'application. La répartition de ses activités et de son budget est comme suit.

21 PAGE



6 - Transition de la Mutuelle à réussir

Constituer une mutuelle d'entreprise qui répond aux attentes de nos membres adhérents est un objectif à parvenir, puisque dans un contexte marqué par la hausse des dépenses de santé, il est indispensable aujourd'hui d'attendre une taille significative. D'une part, pour proposer de meilleures prestations et services, et d'autre part, pour défendre le statut de la mutuelle. La MIP devrait entreprendre une série de réformes structurelles, et le plus tôt possible, que ce soit après le décret d'application. La répartition de ses activités et de son budget est comme suit.

7- placer la question de la transformation au cœur des débats. C'est le rôle d'une mutuelle telle que la MIP.

Dans ce monde qui change, la MIP a un rôle clé à jouer. Son modèle de mutualisation est une réponse multigénérationnelle pertinente aux enjeux que rencontre aujourd'hui notre société. Ce collectif qui fait partie de nos membres adhérents est une force qui permet de bien positionner nos cotisations pour répondre à ces nouveaux enjeux grâce notamment à l'appui que constitue le secteur des hydrocarbures, chimie et mines. L'investissement de nouvelles prestations sociales, construction de nouvelles solidarités, accompagner la transition, renforcer la capacité de la MIP à se transformer, une fois nos meilleurs protégés membres adhérents actuels et à venir. Pour cela, nous avons souhaité envisager et mettre en actes la transformation sociale. Nous sommes une Institution mutualiste au cœur du plus grand pôle industriel du pays, nous sommes plus que jamais un acteur engagé de la société.

24

10 PAGE

Par/ Monsieur Hocine Chanoun.
Interview réalisée par/ SEDDIK MAHDI

MUTUELLE DE L'INDUSTRIE DU PÉTROLE LES GRANDS AXES DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT



HOCINE CHANOUN, syndicaliste, solidaire, mutualiste, possède dans la gestion des ressources humaines, au sein de l'entreprise venant syndical depuis de nombreuses années ; ou il a occupé plusieurs fonctions, élu membre fédéral au sein de l'INTRECC. Reconnu par ses pairs pour ses qualités humaines, son sens du droit, comme la rigueur et la loyauté à être élu à la tête de la MIP pendant deux mandats. A l'issue de l'Assemblée générale ORDRE est élu président du Conseil d'administration de la Mutuelle de l'Industrie du

Assurance, au-delà des prestations traditionnelles octroyées par la MIP à ses membres adhérents et leurs ayants droit, donner nous tenons à un secteur de prévoyance et un fournisseur de soins et de services. La Mutuelle de l'Industrie du pétrole est déjà bien installée sur ce terrain avec comme objectif la MIP. Cette Assemblée a tenu le 14-02-2016 un débat de concertation de concertation de concertation de concertation. Dans cet entretien il nous raconte sur la participation de 131 délégués issus des entreprises Hydrocarbures chimie et mines, et les propositions qui ont été adoptées.

Plus ambitieux, il nous raconte sur la nécessité et l'urgence de transformer sur tous les aspects proposés par le plan stratégique. Il nous raconte sur la nécessité et l'urgence de transformer sur tous les aspects proposés par le plan stratégique. Il nous raconte sur la nécessité et l'urgence de transformer sur tous les aspects proposés par le plan stratégique.

10

Sur le fond, il entend notamment le cap réformatif, mettant en avant le dialogue et les valeurs humaines de solidarité.

03 PAGE



PAR MADAME RACHIDA KEBBAB
ASSISTANTE PCA

NOUVELLE ORGANISATION DES STRUCTURES DE LA MIP MODERNITÉ, EFFICACITÉ

Interview réalisée par M. SEDDIK MAHDI
Egérie d'aujourd'hui, incarne l'efficacité, l'efficience et la performance, rigueur et qualité professionnelle. Ses réalisations sont le fruit de la compétence des cadres et du savoir-faire de Madame RACHIDA KEBBAB. Elle est titulaire d'un diplôme de gestion, ses études universitaires en vision économique, management et une maîtrise de la MIP, reçoit ses missions de président du conseil d'administration en étroite collaboration avec le Directeur général.

Quel un reporting régulier, alimente les indicateurs de performance, définit et aide à clarifier les besoins, négocie les ressources et des délais. Elle déploie, mobilise, relie et assure une bonne remontée des informations financières.

Développe les outils d'aide à la prise de décisions stratégiques et pilote le développement au sein de la MIP amène, coordonne l'ensemble des activités financières.

Participe activement à l'élaboration des différents politiques financières et humaines ayant un impact sur la situation de trésorerie, surveille de près l'état de l'économie pour anticiper les incidents et piloter la gestion et l'élaboration des budgets. Elle intervient également pour le provisionnement des structures de la MIP, de son organisation future et de ses engagements.

25 PAGE

25

03

34
PAGE



RÉGIME GÉNÉRAL ET FACULTATIF SOLIDARITÉ MUTUALISTE

Par Madame Zakia CHAYANI
Directrice du régime général.

Universitaire, diplômée en psychologie, spécialiste du régime général est une adhérente et fidèle professionnelle. Madame ZAKIA CHAYANI, Directrice du régime général de la Mutuelle de l'Industrie du pétrole, de l'approche du travail d'équipe. Pour atteindre les buts que s'est fixés, elle s'efforce de fournir des systèmes qui améliorent les résultats essentiels de la gestion, son bilan est jugé. Elle est encouragée par sa hiérarchie après un long parcours dans la gestion, son bilan est jugé et extrêmement positif. Très confiante en ses capacités à s'impliquer et à aller sur le terrain, fait preuve de créativité et sens de l'innovation, sait analyser et trouver des solutions, s'est animé et motive son équipe.

Cependant que la richesse de la MIP réside dans ses ressources humaines, elle sait faire monter en compétence son équipe, sait mener à bien des projets, cela a induit en elle, écoute, empathie et capacité à travailler pour aboutir à des résultats étonnants au service du bien-être et de la santé. Collaborer au développement des solutions innovantes aux valeurs de solidarité.

Pour tous et garantir un développement professionnel lui a apporté un sens identitaire envers les collaborateurs. Son expérience professionnelle lui a apporté un sens rigoureux du travail bien fait. Elle s'investit pleinement avec dévouement auprès des membres adhérents.

Madame ZAKIA CHAYANI, par cette communication en quelques phrases, nous relate avec fierté et passion, le régime général et facultatif.



PAR / MADAME SAMIRA SAAD SAOUD,
DIRECTRICE MIP ASR

AIDE SOCIAL AUX RETRAITES, LA SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

Toujours soucieuse de maintenir des pratiques de gestion saines et d'innovation, dans un esprit d'équipe et de collaboration, avec ses connaissances accrues de l'environnement de la MIP ASR, ses facultés de communication et de prise d'initiative, ses capacités à faire les objectifs qui poussent vers l'avant conformément au respect des valeurs de solidarité et de l'esprit mutualiste, c'est la garantie d'être responsable.

Fort de son dynamisme et l'opportunité de relever les défis professionnels stimulants, rigueur dans ses attitudes pour donner la meilleur d'elle-même dans un climat exigeant, c'est l'assurance de voir ses performances reconnues.

Volonté, fermeté, confiance en soi, bonne négociatrice, son rôle de la MIP ASR, elle a formellement contribué à la promotion de solutions alternatives pour le régime de l'équilibre financier de la pension complémentaire de retraite de l'entreprise Sonatrach.

Pour se faire, elle a conçu et mis en œuvre des campagnes de communication et d'information pour faire connaître les avantages de la prestation « aide sociale aux retraités mutualistes » auprès des adhérents et des entreprises du secteur.

Ce faisant, elle illustre le rôle d'actrice, par un travail qui se traduit aujourd'hui par la définition d'un projet stratégique ambitieux à bâtir les fondements d'une prestation aide sociale aux retraités plus orientée vers les adhérents.

Elle coordonne et contribue aux enjeux de la future réforme de la prestation aide sociale aux retraités, même par décret, en qualité de membre du conseil représentatif de la mutualité sociale.

Mme Samira Saad Saoud, Directrice de la MIP ASR, universitaire, ingénieure d'état et poste production, spécialisée en intelligence économique, nous dévoile dans cet exposé les tenants de la retraite complémentaire dans une vision claire, simple et compréhensible.

44
PAGE



LE JARDIN D'ENFANTS

Un dispositif innovant et à la portée de tous
Un lieu d'accueil de la petite enfance
Un cadre d'apprentissage
Un complément à l'éducation familiale

Le développement de la garde d'enfants n'est un enjeu économique et social qui répond à une exigence majeure. La contribution de la vie professionnelle mène et de la vie familiale car seul le développement de la garde d'enfants peut rendre compatible le travail des hommes et de leur mission.

De l'offre en matière de la petite enfance dans les structures dédiées à cet effet dans les entreprises alliées à la Mutualité des Industries du pétrole, reste insuffisante en matière de garde. Les structures d'accueil de la petite enfance des entreprises ne sont pas adaptées aux besoins exprimés. Une partie des entreprises de nos adhérents, cette offre à l'endroit de l'adhésion et de l'adhésion en utilisant toutes les possibilités mutualistes. La MIP dispose d'un large éventail de prestations mutualistes dédiées à l'innovation.

Dans le cadre de l'adhésion relevant de la loi n°15-02 du 14 janvier 2015 et au regard des valeurs de solidarité véhiculées par la MIP et dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations, il apparaît indispensable que la MIP envisage le projet de la création et du développement d'un jardin d'enfants en crèches et jardins d'enfants.

Ne serait-ce qu'en matière de qualité de la garde, l'exercice est d'autant plus difficile que les enfants sont devenus de plus en plus nombreux et que les parents et ceux des postes les plus exigeants de la MIP.

Notre projet est d'offrir un modèle de garde de qualité contribuant à l'épanouissement des enfants, quelle que soit la situation de leur famille, à apporter la MIP l'efficacité du mieux qu'elle peut, à apporter aux enfants bien-être et bonheur, et ainsi pouvoir apporter la stabilité auquel chaque parent membre adhérent répond avec présence de solidarité inter-entreprises dédiées par la MIP.

31
PAGE

LA CELLULE JURIDIQUE, PRÉSERVER LES DROITS DES ADHÉRENTS

Armée d'une solide formation juridique, complétée par une expérience de vingt-cinq ans, exerçant une profession exigeante et pleine d'exigence, Madame Kahina ASSAD, incarne la conscience de l'Institution MIP, conseillère, elle défend et protège les intérêts de la MIP. Son rôle consiste davantage à prévoir et prévenir qu'à réparer les erreurs. Elle ne juge pas, ni ne dit le droit, mais ce dernier est son instrument de travail pour répondre aux objectifs de la MIP et protéger ses intérêts.

La Cellule Juridique de la MIP exerce sous l'autorité directe du Président du conseil d'administration la tâche de conseil, d'information et de rédaction de documents juridiques.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des instances dirigeantes de la Mutuelle de l'Industrie du pétrole pour toutes les questions juridiques et aux défis de ses responsabilités, elle capitalise sur le savoir-faire de tous l'équipe, optimise son processus collaboratif, mesure et communique les indicateurs de performance. Dans ce bref exposé, elle apporte des précisions utiles aux adhérents.

PROTECTION DES ACTIFS ET DES INTÉRÊTS DE LA MIP

La MIP avec son environnement et ses perspectives fait face à de profondes mutations, où la fonction juridique joue un rôle de plus en plus actif. Il convient de faire signaler que de mettre en vigueur de nouvelles normes de gestion et de traitement des cas juridiques qui s'imposent à la MIP à l'avenir.

CENTRES DE DIAGNOSTIC : Imagerie & Radiologie

Aujourd'hui l'imagerie médicale est au cœur de la pratique médicale moderne. La quasi-totalité des pathologies médicales recourent à différents types d'examens. L'imagerie médicale recouvre différents types d'examen permettant à chacun d'apporter des informations sur l'état de santé du patient.

Promouvoir l'accès aux soins de santé est aujourd'hui une priorité pour la MIP. Les facteurs sociaux ont une importance capitale car ils conditionnent souvent l'accès des membres adhérents de la MIP aux soins.

Face à ces problématiques qui soustraient des patients majeurs d'accès aux soins pour nos membres adhérents la MIP envisage d'innover dans un projet de réhabilitation de Centres de radiologies médicales à travers ses régions.

Ce projet médical est le produit d'une réflexion ordonnée. Il fait l'objet d'un large consensus auprès du conseil d'administration et décrit les nombreuses actions de développement sur lesquelles la MIP s'engage à réaliser.

Ce projet est économique. Il est placé sous le signe de la QUALITE. Il sera le reflet d'une capacité de notre disposition à proposer une offre répondant aux besoins de l'ensemble de nos membres adhérents du secteur, également ouvert aux entreprises et au grand public. Facilité d'accès, trouver des mécanismes pour réduire les prix, c'est participer à un environnement plus solidaire et plus juste.



41

41
PAGE

47

PAGE

LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA MIP

Pos de vie personnelle ou professionnelle sans **pointe ni échec**. La communication permet de partager, séduire et convaincre.

Le monde de communication aujourd'hui est un monde d'image où l'impression produite est immédiate.

En suivant un plan de communication bien précis, la MIP a pu se forger une image nette et claire le territoire national. Tout ceci a pour objectif d'améliorer sa réputation et son image de marque.

En 2008, la MIP a mis à la disposition de ses membres adhérents un guide portant toutes ses prestations, services et contacts.



Suite à la revalorisation de certaines prestations, la MIP a informé ses membres adhérents par les nouvelles relations aux prestations services via un guide publié en 2015.

À la date du 24 Février 2019, la mutuelle de l'industrie du pétrole a publié un nouveau guide du mutualiste portant en référence aux prestations et tarifs des membres adhérents, industriels, ministères et hôpitaux des membres de la loi 15-02 du 04 janvier 2015.

La MIP ne s'est pas arrêtée à ce niveau, elle a aussi organisé des journées d'information et de rencontres afin de définir ses services dans un cadre communautaire et se rapprocher de plus en plus des mutualistes.



47

46

PAGE

LES MOYENS CYBERS DE LA MIP

On peut élargir une question de définition, face à la crédibilité et l'actualité surtout ce qui concerne le cyber espace.

Ce dernier est devenu l'outil le plus pratique en matière de communication.

La majorité des organisations, des ministères, institutions et entreprises profitent de cet espace 24/24 et 7/7 pour publier, s'adresser et communiquer au moment opportun.



Afin de marquer sa présence dans le cyber espace, la mutuelle de l'industrie du pétrole a mis à la disposition de ses membres adhérents (02) deux moyens cyber différents à savoir:
Site web: www.mip.dz
Page FB: mutuelle de l'industrie du pétrole

Fiche technique

Canal de contact web
Date de lancement: 02/08/2017
Nombre de visites en 2018: 111930
Niveau contrôle: HTTP
Langage: PHP

Canal de contact Facebook
Date de création: 17/09/2017
Nombre de "j'aime" en 2018: 2445
Nombre de publications en 2018: 12
Femmes: 19%
Hommes: 81%

Ces deux moyens cyber représentent l'identité électronique de la MIP. Ils sont bien évidemment la seule et l'unique source d'informations relatives à l'activité mutualiste.

46

LA MIP COMMUNIQUE MALGRÉ LA PANDÉMIE

S
O
M
M
A
I
R
E

EDITORIAL

La relation MIP Une question de confiance

Agir pour construire une mutuelle meilleure

La Mutuelle de l'industrie du pétrole agit en complément des remboursements de la sécurité sociale. Elle propose des complémentaires santé qui ont pour vocation de protéger les membres adhérents et leurs ayants droit. Au-delà de la solidarité qui fait notre dynamisme, l'intégrité et la responsabilité sont des valeurs très importantes pour la Mutuelle de l'industrie du pétrole, tout comme l'amélioration de la performance qui est une façon de favoriser notre adaptation aux exigences de notre environnement, il est de nature de créer un contexte favorable à notre développement pour satisfaire au mieux nos membres adhérents.

Plus que jamais, notre Mutuelle a besoin de citoyenneté et de solidarité, le modèle mutualiste fait partie de la réponse dont nos membres adhérents ont besoin, elle a su répondre aux attentes des salariés affiliés aux entreprises du secteur Hydrocarbures, chimie et mines.

La Mutuelle de l'industrie du pétrole, MIP par abréviation, est un organisme à caractère social, à but non lucratif, agréé le 23/04/1976 auprès du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, soumise aux dispositions de la loi 15-02 du 04/01/2015.

Son fonctionnement est basé sur la solidarité mutualiste et l'entraide inter-entreprises du secteur Hydrocarbures, chimie et mines. Ces entreprises constituent le vivier permanent et constant de par leurs cotisations.

Les cotisations sont donc réinvesties en totalité dans l'activité et dans l'intérêt des membres adhérents suivant le décret d'application. La répartition chiffrée de ses activités et de son budget est comme suit.

70 % Prestations Individuelles et Collectives

10 % Fonctionnement

15 % Investissement

05 % Fonds de Réserve

La Mutuelle de l'industrie du pétrole, avec son statut juridique d'autonomie dans la gestion lui a permis d'évoluer avec le temps, avec liberté d'agir et capacité d'innover... Innover c'est développer d'autres prestations, un nouveau service ou une nouvelle façon de s'organiser, grâce aux membres adhérents du groupe industriel Sonatrach et ses filiales, la MIP s'affirme comme un acteur global de santé dont la finalité est d'accompagner et de protéger ses membres adhérents en leur facilitant l'accès à un parcours de santé et une couverture assurantielle globale d'un niveau suffisant dans un model mutualiste performant et créateur.

Pour assurer au mieux sa mission la MIP doit se transformer et réinventer certains modes d'organisation, une évolution d'autant plus nécessaire qu'il est aujourd'hui indispensable de se moderniser et être au plus près des membres adhérents. Nos fondements se basent sur la solidarité mutualiste et sociale, c'est notre référence d'engagement et notre raison d'être. Le dynamisme collectif, c'est notre manière d'opérer, car notre entourage change, nous vivons de grandes transformations économiques et sociales, nous devons relever les défis dans un cadre intelligent, transparent, fédératif, mobilisé et actif.

EDITORIAL

Nos résultats viennent de ce collectif, élus, collaborateurs, membres adhérents, délégués d'entreprises du secteur. Des femmes et des hommes s'engagent et unissent leurs savoirs et compétences au service du mieux-vivre et de l'alliance mutualiste.

Nous tirons chaque jour notre détermination dans cette pensée collective. Elle nous fait avancer à grands pas, de nos rencontres et de nos entretus jaillissent des concepts et des idées, des actions, des innovations et des dynamismes, ces dynamismes du collectif, ce sont eux qui nous mettent toujours en évolution et qui nous font avancer.

Authentique fonctionnement démocratique, 189 délégués membres adhérents élus représentant les intérêts de plus de 244 000 adhérents affiliés à la MIP.

Elus par l'ensemble des membres adhérents pour les représenter, les délégués font vivre la proximité entre les membres adhérents et la MIP. Le secteur Hydrocarbures, chimie et mines plus intégrant et plus solidaire. La Mutuelle de l'industrie du pétrole s'inscrit au cœur de ses membres adhérents et aux côtés et de ses partenaires économiques et sociaux. Elle encourage et cultive au quotidien de nouvelles formes de solidarité. Elle rassemble, réunit et fédère pour mieux appréhender les nouveaux enjeux de prévention, de santé et du développement du capital humain.

Un modèle d'action qui repose sur la formidable capacité d'agir tous ensemble, et sur l'exigence d'avoir un impact positif et mesurable sur le secteur Hydrocarbures, chimie et mine. En plaçant les membres adhérents et les entreprises du secteur au cœur de nos préoccupations et décisions, en les intégrant à une meilleure façon de travailler toujours plus collaboratifs, nous créons chaque jour de nouvelles formes de solidarité utiles, concrètes et innovantes. Notre modèle de solidarité reflète et illustre cette volonté d'agir pour le vivre ensemble.



Afin d'accompagner les membres adhérents au plus près de leurs nécessités et de leurs préoccupations, la MIP édite une revue qui fait lien entre les membres adhérents et leur mutuelle. Sa vocation, aider les membres adhérents à mieux comprendre et s'informer sur la vie de la MIP et de ses perspectives de soutien social. Elle aura un rôle levier à travers la mobilisation de ses ressources humaines. Cela passe par des informations riches en solutions, ainsi que par une sensibilisation aux grandes thématiques et sociétales.

Ce premier numéro, met notamment l'accent sur les enjeux de l'organisation interne des structures de la MIP et sa modernisation. Met en évidence les enjeux liés aux financements ainsi qu'au développement du système de gestion et au développement de l'offre de soins par la réalisation de structures de santé.

Dans le but d'informer, nous avons donné la parole aux acteurs, des acteurs qui apportent leur point de vue et véhiculent les clés sur les bienfaits de la solidarité mutualiste. Optimisme sur l'avenir, développement et innovation par des projets. Elan qui nous pousse à aller de l'avant pour agir et construire une mutuelle meilleure.



**Par/ Monsieur Hocine Chanoun.
Président du Conseil d'Administration de la MIP.**

Interview réalisée par/SEDDIK MAHDI

MUTUELLE DE L'INDUSTRIE DU PÉTROLE LES GRANDS AXES DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT



HOCINE CHANOUN, syndicaliste avéré et militant de la solidarité mutualiste, possède plusieurs années d'expérience dans la gestion des ressources humaines au sein de l'entreprise NAFTAL, impliqué dans le mouvement syndical depuis de nombreuses années ; ou il a occupé plusieurs fonctions, élu membre fédéral au sein de FNTPGC.

Reconnu par ses pairs pour ses qualités humaines, son sens du devoir, incarne la rigueur et la fermeté dans la gestion, ce qui l'a amené à être élu à la tête de la commission de contrôle de la MIP pendant deux mandats.

A l'issue de l'Assemblée générale tenue le..... HOCINE CHANOUN est élu président du Conseil d'administration de la Mutuelle de l'industrie du pétrole.

« Aujourd'hui, au-delà des prestations traditionnellement octroyées par la MIP à ses membres adhérents et leurs ayants droits, demain nous serons aussi un acteur de prévention et un fournisseur de soins et de services. La Mutuelle de l'industrie du pétrole est déjà bien installée sur ce terrain avec comme objectif, la réalisation dans un futur proche de structures de santé » déclare le Président du conseil d'administration de la MIP en marge des travaux de l'AGO du 16 juin 2019.

Cette Assemblée a connu la participation de 137 délégués issus des entreprises Hydrocarbures chimie et mines, d'où quinze résolutions ont été adoptées.

Dans cet entretien il met l'accent sur la nécessité et l'exigence de transparence sur tous sujets jugés importants ou préoccupants liés au fonctionnement et au devenir de la Mutuelle de l'industrie du pétrole.

Autre ambition, il réaffirme sa détermination à œuvrer et à consolider l'engagement mutualiste et solidaire au sein du secteur Hydrocarbures, chimie et mines qui se compose de plus de 65 entreprises adhérentes, qui traditionnellement constituent le socle de la MIP, s'appuyant sur une forte complémentarité entre élus et équipe managériale pour porter le projet de la MIP vers la modernité en s'inscrivant dans un cadre d'exigence croissant des affiliés pour de meilleures prestations.

Être élu président du Conseil d'administration de la Mutuelle de l'industries du pétrole est une grande responsabilité et une tâche que je remplirai avec engagement. Mon objectif est une MIP unie respectant la diversité inter-entreprise. La solidarité, et le respect mutuel sont au cœur de mes préoccupations, je vais défendre ces valeurs.

Sur le fond, il entend maintenir le cap réformiste, mettant en avant le dialogue et les valeurs humaines de solidarité.

Que retenir-vous de l'Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2019 en tant que Président de la MIP ?

Cette Assemblée générale ordinaire a rappelé à ma mémoire des événements similaires, oh combien importants auxquels j'ai contribué par le passé, cela m'a permis de constater que les problématiques sont identiques d'une Assemblée générale à une autre, celle-ci nous a donné l'occasion d'échanger nos idées et nos expériences, des débats riches, des voix diverses, reflétant la diversité qui caractérise notre Mutuelle.

Le côté avéré c'est le fait que les mutualistes du secteur Hydrocarbures, Chimie et Mines aient admis que seule la solidarité et l'entraide pourra faire leur force. Je note que la solidarité n'est pas une réalité évidente parce que ce raisonnement est généralement remis en cause par les intérêts des uns et des autres, pourtant la solidarité mutualiste est impérative, inéluctable, et si les membres adhérents de la MIP ne l'entendent pas elle finira par s'essouffler. Je pense que l'inspiration des acteurs, leur implication et les valeurs qu'ils défendent leur permettront de les surpasser.

Cette Assemblée Générale a été un moment très important dans ma vie de militant syndicaliste et mutualiste. Mes convictions et mon expérience m'ont enseigné que les premiers résultats du succès sont humains avant tout, j'ai rencontré des gens très motivés, très enthousiastes qui partagent les mêmes valeurs.

Il ne faut pas négliger nos valeurs mutualistes, le sens de notre action et ce que doivent être nos priorités, Il ne faut pas oublier non plus qui nous sommes et pourquoi nous sommes là, Il est toujo-



urs enrichissant de s'imprégner des échecs et des succès des autres. Je n'avais aucun doute sur la réussite de cette Assemblée générale qui m'a procuré tant d'empreintes sur le plan émotionnel et affectif, évidemment les suites des résultats des travaux tant du côté contenu que du côté organisationnel, le mérite revient à l'ensemble des composantes de la MIP. C'est bien la raison pour laquelle j'étais très optimiste quant au succès de cette nouvelle expérience.

Ma responsabilité et mon rôle de président est de fédérer et d'associer les énergies autour d'un projet, la capacité à fédérer une équipe repose sur la faculté à donner du sens à ce que fait cette équipe, cela consiste à bien connaître ses collaborateurs afin de réaliser un objectif commun, ce qui est essentiel c'est les buts à atteindre, dans ce contexte, ma façon d'opérer est pragmatique et distincte, j'ai d'abord un devoir d'écoute et surtout une nécessité d'agir puisque il faudra dans un premier temps apprendre à se connaître et à se respecter, lorsque cette étape sera franchie, il y aura un autre pas à faire celui de l'identification des besoins et l'apport des différentes parties, cela nous permettra de consolider l'intérêt commun et l'équité sociale et solidaire.

La question de responsabilité sociétale, quelles sont vos approches sur l'intérêt commun et l'équité sociale ?

La MIP a défini sa politique de responsabilité sociétale en s'appuyant autour de l'accès à la santé, au bien être, à l'innovation, et à la proximité, ces principes sont fondés sur la liberté de choix et de démocratie, nos membres adhérents sont représentés par des délégués élus dans les entreprises du secteur et peuvent ainsi peser sur les grandes orientations de la MIP, cela permettra de promouvoir le lien social et solidaire par le renforcement de l'ancrage de la MIP au sein des entreprises du secteur Hydrocarbures, chimie et mines.

Les conclusions sur les apparences économiques devront impérativement s'imposer à un moment donné. Nous aurons ce genre de débat bien entendu au niveau du Conseil d'administration que je préside, afin de déterminer ce que nous pouvons apporter aux membres adhérents comme nouveautés.

Je pense vraiment que chacun de nous peu apporter à l'autre si tous les préalables sont respectés pour développer de nouvelles stratégies





Y'a-t-il de nouvelles actions ou prestations pour vos adhérents ?

Je pense en toute honnêteté qu'il faut de l'espace-temps pour réussir à réaliser des actions concrètes, bien entendu, nous sommes qu'au début de nouvelles potentialités. Pour l'instant, nous travaillons à développer de nouveaux services autour de la réalisation de centre de diagnostic et d'imagerie médicale et de la simplification du parcours pour les membres adhérents, pour cela nous restons concentrer sur les conditions de les mettre en pratique.

Nous sommes conscients des évolutions positives qui vont apparaître dans le domaine de la santé notamment avec des résultats cohérents pour améliorer le traitement de maladies. C'est pour cette raison qu'au sein de la MIP, nous faisons le pari de la production de soins et de services. Aujourd'hui, nous ne comptabilisons pas moins de 27 prestations différentes octroyées aux membres adhérents, tout l'intérêt de notre projet stratégique est d'inventer de nouveaux services et de faire des passerelles entre eux.

Pensez-vous que la MIP a répondu aux exigences de gestion ?

Sincèrement, avant l'arrivée du nouveau bureau, pleinement de choses manquaient à la MIP vu les potentialités qu'elle renferme. Dans un passé récent beaucoup d'obstacles et d'aléas ont distingué la gestion de la MIP, néanmoins, il faut maintenir à l'esprit que même s'il a été difficile d'en arriver là, d'autres expériences vont apparaître à l'avenir, il y aura d'autres épreuves et d'autres obstacles et pratiques complexes à surmonter encore, car la MIP a enregistré un retard considérable dans sa modernité et son développement. Je mesure l'immensité de la tâche qui m'attends, j'aurais à cœur de reformer la Mutuelle de l'industrie du pétrole.

Pouvez-vous être plus explicite ?

Diriger, signifie bien innover, prévoir, planifier, organiser, déléguer, mais également subir des

difficultés et savoir comme y faire face correctement et trouver des solutions dans un cadre légal et conventionnel avec nos partenaires.

Or, on ne se rendait souvent pas compte que certains actes de gestion ont généré des risques et désagréments qui semblaient petits et sans importance mais qui ont influencé négativement sur une grande partie des principes fondamentaux régissant les procédures de gestion, qu'elles soient d'ordres administratives, comptables ou financières ou tout simplement on n'a pas su détecter la source principale des problèmes rencontrés.

Si vous vous reconnaissez dans ces signes, cela démontre obligatoirement que vous rencontrez des complications et des difficultés de gestion et surtout un manque de stratégie.

Pourriez-vous être plus précis sur la question ?

A titre d'exemple, la gestion de la prestation « aide sociale aux retraités » se trouvait à un moment donnée confrontée à des difficultés de gestion dues à la non maîtrise des mécanismes spécifiques de conduites, nous rappelons que la gestion financière et comptable de l'aide sociale aux retraités MIP ASR est particulière, elle est basée surtout sur le principe de la détention pour comptes.

Son fonctionnement se caractérise sur la solidarité entre les générations de membres adhérents d'une même entreprise, contrairement au régime général, ce qui a été aléatoirement mis en pratique.

Dans un autre registre, la maîtrise des activités et de l'information n'était pas uniquement le pouvoir des managers ce qui a généré des confusions dans la gestion et le fonctionnement des structures opérationnelles de la MIP, ces confusions ont généré des ambiguïtés entre le rôle que tenait l'assemblée générale, la mission dévouée aux managers et l'implication du conseil d'administration. Cette situation nous a mené à penser à de nouvelles règles de conduites.

Actuellement nous travaillons pour améliorer la gestion sur tous ses aspects, la modernisation du cadre budgétaire et comptable, la simplification administrative et la qualité de services et enfin l'organisation territoriale des régions, avec comme objectif de passer progressivement d'une gestion purement administrative à une gestion renouvelée dans ses outils et ses pratiques.

Aujourd'hui, les membres du conseil d'administration ont une exigence légitime de transparence sur le fonctionnement, ils doivent accompagner les managers dans la gestion et dans les processus de décision dans le strict respect des prérogatives des uns et autres.

Y'a-t-il des démarches entamées dans le sens des réformes ?

Parfaitement, il y a un certain temps déjà, la MIP s'est profondément remise en question depuis l'installation du nouveau bureau, ce laps de temps nous a permis d'améliorer sensiblement la qualité du service rendu aux membres adhérents.

Comme premier pas vers une mutation globale, j'ai confirmé la Directrice générale dans son rôle de manager en connaissant parfaitement son sens élevé de responsabilité et sa rigueur intellectuelle et humaine, je n'ai aucun doute sur le fait qu'elle saura prendre les bonnes décisions. Cette mission de réforme et de modernisation des structures opérationnelles et fonctionnelles de la MIP lui est prêtée, je mesure les difficultés qu'elle aura à surmonter, donc elle a mon soutien total.

Parallèlement, pour plus d'efficacité nous avons associé l'INPED organisme étatique pour nous élaborer une nouvelle architecture de notre organisation et de notre organigramme afin de regrouper les compétences et les responsabilités selon l'utilisateur final, conjointement on n'a mis au point une stratégie de modernisation des structures opérantes tant sur le plan administrative, comptable, de gestion financière ou judiciaire.

Une autre étape dans notre conversion consistera à redéfinir les méthodes de travail et les procédures afin de les simplifier et de les uniformiser. Pour soutenir celles-ci, on a fait appel à la technologie de l'informatique.

Les membres adhérents bénéficient déjà directement de cette actualisation en ce qui concerne notamment la rapidité du paiement des prestations, et la lisibilité de l'information, le recueil par voie informatique des données nécessaires à la gestion et au traitement des dossiers.

Le personnel est-il bien armé pour aborder ces réformes ?

Les gestionnaires savent trop bien que les activités quotidiennes soient de plus en plus axées sur le savoir et qu'elles exigent des compétences, d'ailleurs il est nécessaire de préciser que compte tenu du rôle significatif que jouent ces derniers, j'étais émerveillé de voir la densité du travail accompli et particulièrement la portée des dossiers traités, ce sont des choses tangibles, il faut se rendre à l'évidence pour en avoir conscience.

Grâce à cette équipe tellement motivée avec laquelle on s'exprime, et lorsque on entend chaque membre présenter ses activités avec professionnalisme, de parler de ses espérances, de parler de son engagement, il y a de quoi être optimiste pour l'avenir de la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole.

Ce qui m'a aussi étonné agréablement, c'est l'implication de cette équipe dans la quantité du travail accompli, parce que finalement, il y a amplement de choses à faire ensemble en liens parfaits avec les vraies valeurs mutualistes que nous défendons. Je suis très séduit et emporté par rapport à l'action faite pour satisfaire au mieux nos membres adhérents, je suis merveilleusement épaté de leur convivialité et l'efficacité de l'accueil.

J'étais impressionné aussi par la qualité morale et professionnelle de toute l'équipe, le fait qu'elle soit très bien pilotée par des responsables attentifs et vigilants, et l'implication des membres du conseil d'administration qui enrichissent et valorisent la somme des compétences internes, ce qui est particulièrement satisfaisant pour un président, je suis très sincère et honnête en disant cela. Je pense qu'il y a des choses encore à faire par toute l'équipe. Je pense qu'ils pourraient et doivent aller plus loin.

Tout le monde a intérêt que la MIP se développe partout en entreprises et impose son modèle social. Nous nous battons pour cela et cette lutte prend tout son sens parce qu'il y a énormément de choses à construire ensemble et cela fait partis de nos idéaux et nos valeurs. J'ai d'ailleurs renouvelé mon soutien total aux travailleuses et travailleurs de la Mutuelle de l'industrie du pétrole.

Vous doter de nouvelles compétences est-il devenu nécessaire aujourd'hui ?

Effectivement, se doter de nouvelles compétences est devenu nécessaire aujourd'hui pour faire développer davantage la MIP et être à la hauteur des mutations, mais il faut aussi faire évoluer les collaborateurs qui travaillent avec nous depuis longtemps, en ce qui concerne le personnel en général, il est d'un bon niveau, constitué à majorité d'universitaires.

Renouveler ou renforcer ses effectifs et acquérir de nouvelles compétences est un processus crucial que la MIP doit aborder le plus efficacement possible. Un recrutement stratégique et de choix doit s'opérer en fonction des nouvelles activités que la MIP envisage de réalisées pour nos membres adhérents dans un très proche avenir.

Certaines activités sont devenues indispensables aujourd'hui car l'environnement de la MIP évolue constamment, pour l'exemple le volet communication reste le maillon faible de la MIP, longtemps délaissé, d'où la nécessité de mettre en place une structure permanente d'information qui sera utile à l'ensemble de nos adhérents. Il est important de définir la finalité de notre communication, nous souhaitons améliorer la fidélisation de nos membres adhérents, conquérir de nouveaux prospects, changer notre image de marque, nous faire connaître et développer votre notoriété.

D'ailleurs un espace de communication est en phase de réalisation sous forme de revue. Cette revue est dédiée aux membres adhérents et aux entreprises du secteur Hydrocarbures, chimie et mines souhaitant s'informer sur les actualités de la MIP, et aider nos membres adhérents à y voir plus clair et les tenir informer des différentes activités en mettant à leur disposition des supports d'information clairs.

Parallèlement à cette revue, nous envisageons de créer un site web. Le fait de créer un site internet pour

notre Mutuelle va permettre à celle-ci d'être visible 365 jours par an, avec un site internet, nous permettrons à nos membres adhérents de s'informer sur nos activités, de connaître toute l'actualité concernant nos prestations.

Autant d'éléments clés concernant l'information en général qu'il est important et nécessaire de les rendre accessibles en permanence. Chercher une information sur internet est désormais entré dans les mœurs de chacun.

Les délégués, quel rôle joueront-ils à l'avenir ?

Les délégués ont bien sûr un rôle quasi quotidien dans la vie de la MIP, ils donnent vie au quotidien à nos valeurs mutualistes, c'est grâce à eux, à leurs actions engagées localement en entreprises, que les besoins des membres adhérents peuvent être entendus et pris en compte, c'est important, car notre mutuelle se doit d'avoir le visage de ses membres adhérents dans toute leur diversité pour leur être utile, nous devons aussi permettre à nos membres adhérents de proposer leurs envies d'agir, d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations.

Notre environnement change, nous vivons de grandes transitions. Nous choisissons d'ouvrir les fenêtres de la mutuelle en grand car les défis que nous devons relever ne pourront l'être que dans un cadre collectif mobilisé, actif et agissant.

En 2019, nous avons franchi un cap vers une participation plus directe des membres adhérents avec par exemple des démonstrations et conférences sur les activités de la MIP tenues en entreprises avec ateliers, conférences, débats, journées découvertes, etc.

Nous avons un rôle de communication et d'information à jouer, nous sommes une force démocratique vivante. Ces prochaines années, nous allons progresser encore sur cette voie.

La première étape est réussie, celle de la réalisation de cet espace de communication. La seconde étape c'est celle de la mise en mouvement de cette union d'élus engagés, il va y avoir de l'agissement et du travail sur le terrain en se rapprochant d'avantage des membres adhérents. Assurer l'autonomie de gouvernance de la MIP à l'égard des entreprises du secteur est évident. Ce principe d'autonomie est important car il consacre l'initiative et la créativité, ce qui détermine sa capacité d'innovation et de gestion.

Vos collaborateurs du conseil ?

Les membres actuels du conseil d'administration de la MIP à qui j'adresse mes sincères compliments pour tout le travail qu'ils ont accompli à côté de moi et toute l'aide qu'ils apportent au bon déroulement des activités par leurs dévouements actifs. Parmi eux, il se trouve d'anciens membres de la commission de contrôle que j'ai eu l'honneur de présider pendant deux mandats. Ils sont très au courant et très bons connaisseurs des activités de la MIP, et de ses rouages humains.

Ils ont toujours su mettre en pratique une grande intelligence des situations, dans leur management comme dans leurs relations avec nos différentes parties prenantes qui sont les entreprises du secteur, ils savent écouter, proposer, remettre en question leurs propres partis pris et ceux de leurs interlocuteurs. En bref, ils savent faire avancer et faire aboutir des projets en équipe.

Bien entendu, ils ont une maîtrise évolutive de tout ce qui touche aux contenus, ils allient à une culture généraliste de la communication qui nous a toujours fait défaut auprès de nos membres adhérents, de proposer des dispositifs en phase avec les stratégies de communication en place ou à venir. Les autres membres s'imprègnent avec beaucoup d'inspiration, d'abnégation et de dévouement, ils mettent leur expérience professionnelle acquise dans la gestion en entreprises au profil de la MIP.

En quoi consiste votre programme dans l'urgence ?

A mon sens la Mutuelle de l'industrie du pétrole aura à faire face à deux défis majeurs.

Le premier défi va se reposer sur l'équilibre financier de la prestation aide sociale aux retraités. Pour garantir sa pérennité, une réorganisation fondamentale est nécessaire, si ce défi n'est pas relevé, cette prestation pourrait disparaître.

Les évolutions économiques difficiles récentes liées à certaines entreprises adhérentes qui ne remplissent plus les conditions conventionnellement contractées et mutuellement adoptées à l'exemple d'ENPC mettent la MIP ASR dans une situation inextricable et compliquée.

L'exemple de l'entreprise SONATRACH est édifiant, grâce à la volonté des uns et des autres, des solutions ont été édifiées pour un dénouement heureux, à cette occasion je remercie profondément les partenaires sociaux de l'entreprise SONATRACH qui n'ont aménagé aucun effort pour aboutir à la résolution de tous les problèmes liés à la pérennité de leur fonds.

Cependant, conscient des enjeux, et dans le cadre de la loi n° 15-02 du 04/01/2015, une réflexion sur l'entame d'une refonte globale est engagée, ce qui permettra la levée des obstacles, puisqu'au fur et à mesure de l'évolution des mécanismes de réformes qui seront mis en place conjointement avec les entreprises défaillantes, la MIP ASR commencera à disposer des premières mutations qui permettront de rétablir les équilibres financiers notamment des entreprises en difficultés.

Sur le plan organisationnel des structures internes de la MIP ASR, une action de réforme est déjà entamée pour adapter la gestion aux nouvelles données constatées sur le terrain, notamment la gestion comptable qui présente certaines insuffisances liées à la détention pour compte, des modifications sur la gestion du fonds par entreprise en amont sont à apporter pour une meilleure visibilité des versements des cotisations et du paiement des pensions de retraite d'où l'ouverture de comptes bancaires personnalisés pour chaque entreprise ce qui permettra de mieux gérer les fonds « entreprises » constatés en aval en comptabilité.

Le deuxième défi, est l'organisation de réseaux de soins qui répondent vite et bien aux besoins des membres adhérents, ce sera l'occasion de renforcer notre capacité à imaginer de nouveaux services, de nouvelles prestations pour nos membres adhérents.

L'implication directe de la Mutuelle de l'industrie du pétrole dans la santé de ses membres adhérents en ouvrant une nouvelle ère d'attention pour ses affiliés, cela positionnera davantage la MIP comme un acteur d'influence auprès des membres adhérents et des entreprises du secteur affiliés.



En quoi consistent ces innovations ?

Aujourd'hui, au-delà des prestations traditionnelles, nous serons aussi un acteur de prévention et un fournisseur de soins et de services, pour cela, nous proposons des services innovants et créatifs.

La Mutuelle de l'industrie du pétrole est déjà bien installée sur ce terrain avec la réalisation dans un futur proche de structures de santé. Il s'agit là d'un nouvel impératif dans les moyens qu'on va mettre en place pour la réalisation de centres de diagnostic et d'imagerie médicale, scanner, IRM, échographie etc....ALGER, ORAN, SKIKDA, BEJAIA, OURGLA et le renforcement en équipements modernes les laboratoires d'analyses médicales des CMS existants déjà et la réalisation d'autres à travers les régions, d'importants chantiers ont été mis en œuvre en 2019 et 2020.

Le développement de la MIP s'inscrit dans une démarche de confiance et de dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes. Toujours en matière de santé, autant que sur les prestations, la distinction s'opèrera sur le service, la mise à disposition des membres adhérents de l'ensemble des moyens d'information et de communication.

Avec L'ENPC, Quels sont les problématiques et autres ?

Vous avez bien fait de me poser cette question, car l'inobservation des clauses conventionnelles contractées mutuellement par la MIP et l'entreprise ENPC est aujourd'hui lourdement ressentie par la MIP. L'employeur ENPC ne saurait prendre à la légère les dispositifs et procédés contractuels en « oubliant délibérément » de s'y conformer.

Il convient de rappeler que la MIP poursuit ses efforts pour y remédier à cette situation contentieuse, l'action en justice va être nécessaire pour faire reconnaître l'existence d'un non droit, et se faire restituer les sommes indument touchées par les retraités de l'ENPC, cette action est susceptible de générer d'éventuelles condamnations au préjudice financier causé à la MIP.

Y'a-t-il des actions juridiques engagées à l'encontre de ENPC ?

Au regard de ce qui précède, les faiblesses intellectuelles constatées dans les conventions signées avec les entreprises ont donné lieu à un constat conflictuel, l'une des raisons c'est que depuis toujours, au sein de la MIP, la cellule juridique est considérée comme le parent pauvre des autres structures, c'est une erreur monumentale aux conséquences déplorable.

Si elle n'est pas inutile, cette cellule est confinée à suivre les contentieux et ne se voit nullement sollicité en amont au moment des prises de décisions stratégiques au sein des instances décisionnelles de la MIP, elle est sollicitée uniquement en cas de problèmes avérés.

Pourtant, c'est au niveau de cette étape cruciale que les problèmes juridiques, s'ils ne sont pas appréhendés dans leur totalité par de vrais professionnels, pourront avoir des conséquences dramatiques sur la viabilité des contrats ou conventions initiés et conclus par MIP.

Cette malheureuse réalité est apparue avec les contentieux récents subis par la MIP à l'encontre des retraités de l'entreprise ENPC défailante sur tous les plans vis-à-vis de notre institution, ses retraités ne sauraient prétendre à un droit que juridiquement et légalement ne les autorisent à revendiquer. Cette attitude ne nous semble plus aujourd'hui acceptable.

L'année 2019 a été marquée par le renforcement de l'assistance judiciaire et procédurière pour une meilleure prise en charge du volet juridique et ce par la signature d'une nouvelle convention avec un deuxième avocat conseil afin d'améliorer et de garantir la sécurité juridique des conventions et de prévenir les litiges qui se présentent à l'encontre de la MIP.

Concernant les autres affaires du régime aide sociale aux retraités, il faut signaler que se sont poursuivis de manière intense les travaux de défense et d'assistance juridique à l'encontre du contentieux opposant la MIP à certains retraités de toutes les entreprises du secteur et ce par la mise en place d'un dispositif d'attaque avec un suivi rigoureux.

La MIP n'agit qu'en conformité avec les lois de la République en respectant scrupuleusement la loi 15-02 du 04 janvier 2015.

A cette occasion, je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères pour la qualité du travail que la cellule juridique a accompli. Leurs prestations m'ont apporté une très grande satisfaction, j'espère continuer à trouver auprès d'eux le même sérieux et d'avantage de professionnalisme.

Permettez-moi aussi, de remercier et de rendre hommage à nos avocats qui n'ont ménagé aucuns efforts pour préserver les intérêts de la MIP.

Quant est-il de la gestion financière ? Est-elle transparente vis-à-vis des adhérents ?

Bien entendu, le fonctionnement démocratique de la MIP offre aux membres adhérents la possibilité d'être parties prenantes dans la gestion de leur mutuelle particulièrement à travers les décisions votées annuellement lors de l'assemblée générale. A cette occasion, nous publions et présentons nos comptes détaillés aux représentants de nos membres adhérents en toute transparence voulue.

Quels sont les moyens de contrôle ? Sont-ils efficaces ?

Des contrôles sont exercés sur les activités de la MIP afin de veiller à sa juste administration dans le respect de l'éthique mutualiste et des intérêts solidaires de ses membres adhérents. Ces contrôles sont réglementaires, à la fois comptable et financier. Pour en assurer pleinement la charge, Il existe trois profils principaux de contrôle financier au sein de la MIP, il est fait référence au cadre légal, en sus des vérifications faites par nos structures, il ya la commission de contrôle et le commissariat aux comptes.



Au niveau de la MIP, l'outil principal est audit et le contrôle de gestion qui est chargé d'évaluer la bonne application des décisions, de détecter et de signaler les dysfonctionnements constatés et de proposer des mesures de redressement qu'elle juge nécessaires, elle a un devoir d'alerte auprès des instances de la MIP.

Le contrôle de gestion est donc un rouage de transmission d'informations et de coordination d'actions entre la direction et les différents centres de responsabilité, la circulation de l'information n'est bien sûr pas à sens unique.

En plus de nos examens et contrôles périodiques, la Commission de contrôle, organe statutaire de la MIP, élue et issue des différentes entreprises, vérifie quant à elle l'adéquation des activités et les moyens mis en œuvre pour l'exécution des orientations et les délibérations prises en l'Assemblée générale.

Sous la responsabilité de son président, elle assure la régulation des comptes de trésorerie, de l'analyse du bilan annuel, et de l'examen du cadre de gestion budgétaire et administratif, fait des propositions en concordance avec les statuts.

Le résultat de ses travaux est consigné dans un rapport écrit, présenté à cette dernière et annexé aux documents constituant l'Assemblée générale, adressé et communiqué à qui de droit.

La commission de contrôle exerce ses prérogatives statutaires et demande donc à l'assemblée générale de donner quitus ou non au rapport financier relatif à l'exercice.

A tout cela s'ajoute le rapport bien détaillé du commissaire au compte, sa principale mission est le contrôle des comptes annuels qui comprennent, de façon indissociable le bilan, le compte de résultat et les annexes. Dans son rapport général, le commissaire aux comptes présente à l'Assemblée générale les suites de ses diligences.



*Monsieur le Président, en conclusion,
vous diriez quoi à vos adhérents ?*

Mon souhait est de construire une mutuelle forte dans un groupe industriel fort, Sonatrach et ses filiales constituent le socle de son existence et sa raison d'être, la MIP porte une dynamique d'innovation et des valeurs de solidarité et de mutualisme, la MIP doit se positionner comme un partenaire du Mieux-vivre et de Vivre-ensemble.

Notre initiative présente un caractère innovateur puisque pour la première fois, nous sommes en mesure de proposer une offre globale comportant en même temps la protection santé, la prévoyance et l'épargne retraite. Comment ne pas se réjouir quand des femmes et des hommes se rassemble pour construire ? Nous ouvrons aujourd'hui un chantier, nous avons en charge son lancement a court et a long terme. Notre ambition profonde, c'est d'être utile socialement pour répondre aux préoccupations majeures des membres adhérents.

Pour refléter ce vrai visage du mutualisme et de solidarité, un sujet me tient vraiment à cœur et qui me touche personnellement, je tiens à évoquer la maison d'accueil hospitalière qui permettra aux familles de rester auprès d'une personne hospitalisée, cette structure sera inaugurée durant l'année 2020.

Cette réalisation permettra aux familles de malades habitants loin d'Alger d'apporter le réconfort de leur présence à un proche hospitalisé, aussi sous certaines conditions ; les malades ambulatoires peuvent se loger le temps d'une hospitalisation, nous reviendrons sur ce sujet avec un plus d'information au moment opportun.

Pour conclure, une bonne communication participe pleinement au développement de notre chère MIP, suivre son activité est nécessaire pour se développer, être ouvert aux propositions nous permet de créer un climat de collaboration et d'implication qui contribue à la motivation, à la résolution rapide des problèmes, à une meilleure qualité de travail.

Faire preuve d'ouverture d'esprit ne se limite pas seulement à nos collaborateurs mais également à nos adhérents. Ces derniers sont ceux qui testent notre façon d'être, donc ils sont les mieux placés pour nous réclamer une meilleure prise en charge de leurs doléances.

Merci, Monsieur le Président pour toutes ces informations.

C'est moi qui vous remercie.



**Par Madame / Amel. Lagha
Directrice Générale de la MIP**

COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DES ADHÉRENTS ?

**Plus de 244 000 adhérents pour édifier ensemble la MIP de demain,
Les sept (07) engagements vis-à-vis des affiliés.**

● *Universitaire, ingénieure et diplômée en informatique, militante de la solidarité, Madame AMAL LAGHA, est aujourd'hui la Directrice générale de la Mutuelle de l'industrie du pétrole après sa confirmation dans ses fonctions par le Président du conseil d'administration de la MIP, un engagement est né spontanément chez ses collaborateurs à qui elle accorde liberté d'entreprendre et responsabilité.*

Animée par l'esprit d'entreprendre, dotée d'une expérience professionnelle de terrain, avec des convictions fortes, des valeurs clés, des engagements fermes. Pour ses qualités humaines, pour ses capacités à communiquer et à convaincre, ses aptitudes à prendre des initiatives et proposer des améliorations, tous ses atouts ont fait qu'elle soit appelée pour manager la MIP.

Dans ce contexte, elle cherche résolument à atteindre les objectifs stratégiques et les buts assignés par la MIP, contribuant activement à donner du sens au progrès en motivant chaque gestionnaire pour assumer les missions qui lui sont confiées.

Elle entend prouver que la solidarité ne se décrète pas, elle se pratique au quotidien et qu'elle se construit jour après jour pour l'avenir des milliers de membres adhérents.

Au sein de la MIP elle compte mettre son expérience diversifiée au service de ce nouveau challenge, au-delà de l'aspect innovant, ce qui l'intéresse particulièrement souligne-t-elle, c'est de participer à un chantier passionnant aux dimensions humaines dans la perspective d'inventer de nouvelles façons d'entreprendre pour mieux servir les membres adhérents.

Aujourd'hui, elle s'épanouit dans son nouveau rôle et fait progresser les compétences d'autres collaborateurs, dans cette analyse, elle développe sémantiquement les sept priorités qu'elle compte mettre en œuvre. Elle dévoile pour ce premier numéro de notre revue, la stratégie de la MIP en matière d'organisation, de développement et de partenariat avec les entreprises du secteur.



1 - Faciliter l'accès à l'offre de soins et de services.

La mutuelle de l'industrie du pétrole agit en complément des remboursements de la sécurité sociale. Elle propose des prestations complémentaires de santé qui ont pour vocation de venir en aide aux membres adhérents.

Le fonctionnement de la MIP est basé sur la solidarité et l'entraide, les cotisations sont réinvesties en totalité dans l'activité et dans l'intérêt des membres adhérents suivant la loi n°15-02 du 04 janvier 2015.

La MIP porte aujourd'hui l'ambition d'accompagner ses adhérents en leur proposant des solutions globales en matière de santé, de prévoyance, d'épargne retraite, d'assurance et de services répondant à leurs besoins actuels tout en anticipant ceux à venir.

Nos objectifs sont plus que jamais d'actualité, les ambitions de la MIP se déclinent en cinq orientations stratégiques majeures, ces engagements correspondent aux enjeux que nous devons relever notamment dans le domaine de la santé et permettre aussi d'étendre le tissu de nos prestations sociales.

- La garantie d'être remboursé, partiellement ou totalement, du ticket modérateur, c'est-à-dire les frais qui ne sont pas pris en charge par la CNAS.

- Faciliter l'accès à nos membres adhérents à une couverture globale de santé en leur proposant un appui intégral associant, santé, épargne retraite, prestations sociales diverses, etc.

- Faciliter l'accès de nos membres adhérents à l'offre de soins et de services en garantissant des prestations de qualité tout en élargissant notre gamme d'actions au développement des centres médicaux sociaux CMS ; diagnostic, imagerie et analyse médicale.

- Promouvoir les loisirs de santé : Cure thermale et thalassothérapie, séjour en lieu de détente par l'acquisition d'un complexe touristique pour promouvoir les loisirs de santé. Omra, voyage etc.

- Élargir prochainement notre gamme d'apports sociaux par la promotion d'actions d'assistance sociale par :

- Maison d'accueil des malades,

- Jardins d'enfants.

2 - Promouvoir notre fonctionnement démocratique.

Le mutualisme est par essence un modèle économique, social et démocratique fondé sur le Vivre Ensemble et que cette question structure l'activité de la MIP au quotidien, nous assurons qu'il est certain de concilier performance économique, utilité sociale et solidarité.

Les fondements du mutualisme s'imposent plus que jamais comme des valeurs d'actualité. La solidarité entre les membres adhérents donne accès à des prestations sociales diverses, qu'elles soient d'ordres individuelles, collectives, de santé ou de loisir octroyées aux adhérents sans exclusion liées aux entreprises affiliées à la MIP. Aujourd'hui nous ne comptabilisons pas moins de 27 prestations.



Démocratie, indépendance de gestion et responsabilité partagée, des valeurs fortes que nous réaffirmons et partageons avec nos membres adhérents, avec cette volonté de placer l'humain et la solidarité mutualiste au cœur de notre démarche.

En permettant à nos membres adhérents et leurs ayants droits d'être représentés par des élus de proximité et de peser ainsi sur les grandes orientations de la MIP.

La gouvernance de la MIP est donc le fait de membres élus par leurs membres adhérents. Ces élus mutualistes s'engagent dans le cadre de leur participation aux décisions prises en Assemblée générale mais également au service des autres, en participant à des actions sociales et de solidarité. Présents aux côtés des membres adhérents dans toutes les régions, les élus font vivre, jour après jour, leur ancrage local tout en s'engageant dans tous les grands débats d'actualité et de société du groupe Sonatrach et ses filiales.

3 - Développer l'implantation de la MIP.

Renforcer notre présence en région pour plus de proximité avec nos membres adhérents, leurs faciliter l'accès à nos structures administratives ou de soins CMS. Développer l'implantation de la MIP et sa notoriété à travers les entreprises du secteur; développer une stratégie d'influence pour engendrer un maximum d'adhésions.

L'année 2019 a permis de consolider chacun de nos engagements. Nous sommes avant tout une mutuelle. C'est un mot riche de sens. C'est une promesse vis-à-vis de nos membres adhérents qui exigent de nous un service efficace et à l'écoute de leurs besoins.

C'est une promesse également vis-à-vis des entreprises du secteur affiliées à la MIP qui doivent chaque jour se sentir qu'elles sont engagées avec nous, elles sont au centre de l'édifice effectivement et nous comptons sur elles.

4 - Défendre les valeurs mutualistes.

En faisant passer l'intérêt de nos membres adhérents avant toute autre considération et en défendant la vision mutualiste auprès de nos acteurs qui sont les entreprises du secteur.

Défendre des valeurs mutualistes n'est pas qu'un vain idéal, cela guide notre action au travers d'une gestion et d'une organisation rigoureuses au seul bénéfice de nos membres adhérents. Conserver son identité mutualiste, son fonctionnement égalitaire et économique. Préserver son autonomie de gestion et d'organisation.

5 - La MIP en mouvement

Pour améliorer ses services et permettre l'accès aux soins dans un contexte de crise, la MIP a su s'adapter et innover. La réflexion portée par les acteurs de la MIP contribue à construire une culture commune, une cohérence de points de vue, une réflexion stratégique et des positions partagées en développant un réseau de centres de soins mutualistes « CMS et Centres de diagnostic et d'imageries médicales » pour faciliter l'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire à des tarifs maîtrisés.



6 - Transition de la Mutuelle à réussir

Constituer une mutuelle d'envergure qui répond aux attentes de nos membres adhérents et un objectif à parvenir, puisque dans un contexte marqué par la hausse des dépenses de santé, il est en effet indispensable aujourd'hui d'atteindre une taille significative.

D'une part, pour proposer de meilleurs prestations et services, et d'autre part, pour défendre auprès du secteur un système de santé solidaire.

La MIP devrait entreprendre une série de réformes structurelles, et le plus tôt possible, qui se complètent et se renforcent mutuellement dans le but d'améliorer la gestion, diversifier et faciliter l'émergence d'autres prestations.

7- placer la question de la transformation au cœur des débats.

C'est le rôle d'une mutuelle telle que la MIP.

Dans ce monde qui change, la MIP a un rôle clé à jouer. Son modèle de mutualisation est une réponse extraordinairement pertinente aux enjeux que rencontre aujourd'hui notre société. Ce collectif que forment tous nos membres adhérents est une force qui permet de bien positionner notre mutuelle pour répondre à ces nouveaux enjeux grâce notamment à l'apport que constituent le secteur des hydrocarbures, chimie et mines.

Inventer de nouvelles prestations sociales, construire de nouvelles solidarités, accompagner la transition, renforcer la capacité de la MIP à se transformer, unie ses forces pour mieux protéger ses membres adhérents actuels et à venir.

Pour cela, nous avons souhaité revendiquer et mettre en actes la transformation sociale. Nous sommes une institution mutualiste au cœur du plus grand pôle industriel du pays, nous sommes plus que jamais un acteur engagé de la société.

A portrait of Madame Rachida Kebbab, a woman wearing a dark purple hijab and a dark purple jacket, sitting in an office with a window in the background showing greenery.

**PAR MADAME RACHIDA KEBBAB
ASSISTANTE PCA**

NOUVELLE ORGANISATION DES STRUCTURES DE LA MIP MODERNITÉ, EFFICACITÉ

● **Interview réalisée par M. SEDDIK MAHDI**

Esprit d'analyse, incarne l'efficacité, l'efficiency et la pertinence, rigueur et qualités professionnelles avérées, gestion des équipes, sont les compétences clés de Madame RACHIDA KEBBAB.

Ses résultats sont éminemment positifs dans la gestion, ses études universitaires en science économique et financière font d'elle une gestionnaire performante. Elle dispose d'une vision transversale du management au sein de la MIP, reçoit ses missions du Président du conseil d'administration en étroite collaboration avec la Direction générale.

Doit un reporting régulier, alimente les indicateurs de performance, définis et aide à clarifier les besoins, négocie les ressources et des délais. Elle déploie, mobilise, relie et assure une bonne remontée des informations financières.

Développe les outils d'aide à la prise de décisions stratégiques et planifie le développement au sein de la MIP, anime, coordonne l'ensemble des activités Financières.

Sa participation est active à l'élaboration des différentes politiques financières et bancaires ayant un impact sur la situation de trésorerie, surveille de près l'état de la trésorerie pour anticiper les insuffisances et placer les excédents auprès des banques. Elle intervient également pour le prévisionnel en pilotant le processus d'élaboration des budgets.

Dans cet entretien, Madame RACHIDA KEBBAB nous énonce le projet de mise à niveau des réformes structurales de la MIP, de son organisation future et de son organigramme.

« Les changements économiques, sociaux et technologiques, la rapidité avec laquelle ils se succèdent affectent la MIP, en même temps ils façonnent le contexte dans lequel elle évolue.

La MIP désireuse de réagir à ces changements pour rallier la modernité, cherche à s'adapter aux pratiques de gestion qui répondent à ces nouveaux critères : efficacité, efficience et moindre coût.

Dans ce contexte, le développement de la gestion revêt plus qu'auparavant un caractère stratégique, on lui demande à la fois de faire en sorte que les fruits d'une « Mutuelle moderne » soient partagés par tous et qu'elle réponde aux aspirations de ses adhérents. » Nous interpelle notre interlocutrice dans cet entretien. »

Quelle est l'urgence de la réforme ?

Dans un environnement externe dynamique et instable, une institution comme la Mutuelle de l'industrie du pétrole doit s'adapter en permanence afin de répondre de façon la plus optimale à toutes ses missions pour atteindre ses objectifs, dans ce cadre, c'est une évidence reconnue par tous, il faut moderniser la MIP.

A cette certitude, la gestion nécessite une structure organisationnelle flexible permettant de maintenir les capacités de la MIP à apprendre, à évoluer et à bien gérer son savoir et son savoir-faire tout en s'acquittant de sa mission envers ses membres adhérents dans un souci d'excellence et d'innovation.

Le Président du conseil d'administration, sur son instruction et sous la conduite de la Directrice générale de la MIP a décrit la stratégie de réforme à adopter pour faire face par ordre de priorité aux exigences basées sur une logique de

responsabilité et de liberté mutualiste, ses exigences façonneront à l'avenir l'exécution des activités et des processus, Il décline cette stratégie en termes de ressources et de procédures documentées qui vont servir de références pour répondre, rétablir, reprendre et retrouver un niveau de fonctionnement efficace et moderne., les préalables nécessaires à la conduite des réformes sont axés sur les programmes et les performances.

A Quoi Consiste T-Elle Cette Nouvelle Organisation ?

Pour asseoir le développement de son activité, la MIP doit convenir de bâtir une organisation cohérente, adaptée aux nouvelles règles de gestion modernes, elle s'est posé des questions particulièrement intéressantes et pertinentes comme par exemple et à juste titre :

- Quelle organisation fiable à adopter ?
- Quels sont les processus clés ?
- Adopter les nouvelles technologies ?
- Comment doivent fonctionner les systèmes de gestions ?
- Sont-ils adaptés à la situation actuelle et à venir ?
- Aux forces et faiblesses de la MIP ?
- Quelle organisation du travail faut-il déployer ? Etc.

Ces questions et ces interrogations, nous sommes aujourd'hui bien armés pour les aborder et répondre aux défis de demain, nous nous sommes fixer devant les nouvelles technologies pour discerner et trouver des solutions à ces questions. L'évolution technologique de ces dernières années devra conduire la MIP à se moderniser et à adopter de nouvelles règles de gestion face aux nouveaux défis.

Les changements sociaux économiques et technologiques, la rapidité avec laquelle ils se succèdent affectent la MIP, en même temps ils façonnent le contexte dans lequel elle évolue.

La MIP désireuse de réagir à ces changements, et rallier la modernité, cherche à s'adapter aux pratiques de gestion qui répondent à ces nouveaux critères : adaptabilité, efficacité, efficience et moindre coût.

Les problématiques sont très nombreuses. Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire d'apporter une réflexion approfondie pour construire de solides dispositions pour supporter le développement de la MIP et, de ses structures locales et régionales.



Le Facteur Humain A-t-il Les Ressources Nécessaires?

Le management opérationnel qui a pour vocation d'intégrer les décisions stratégiques dans le travail quotidien des équipes en s'appuyant sur des processus efficaces, mettra le facteur humain au devant de la scène sans lequel rien n'est possible.

La stratégie repose en grande partie sur notre personnel actuel aux perceptions et aux connaissances accrues, dont l'expérience, le professionnalisme et le dévouement seront de mise pour déployer notre plan d'action à l'atteinte des objectifs fixés.

La fonction ressources humaines a pris une place grandissante dans la stratégie de la MIP, plus qu'une simple fonction opérationnelle, elle s'inscrit désormais dans la stratégie globale en plaçant l'humain au centre de toutes les décisions. Elle met en régularité les problématiques présentes pour mieux se projeter et anticiper les changements à mettre en place dans le futur.

Quelles Sont Les Nouveaux Éléments Introduits ?

Cette nouvelle approche dans l'organisation tiendra compte de l'intégration des éléments externes afin que l'image que nous aurions de votre institution tienne compte de sa capacité à mesurer et à tenir compte des interactions qu'elle a avec le monde économique extérieur c'est-à-dire les entreprises du secteur affiliées, et le plus important la capacité à répondre aux préoccupations de nos adhérents. La MIP doit réussir cette nouvelle organisation par une nouvelle manière de manager, elle s'effectuera avec efficience par une préparation minutieuse en respectant un certain nombre d'ingrédients présentés ici comme suit:

- Une gouvernance engagée
- Une direction générale, ajustée,
- Une organisation du travail adaptée,
- Une stratégie de formation,

Les moyens nécessaires ?

La MIP ne peut pas avancer sans les moyens matériels et humains nécessaires à son développement et à son fonctionnement. Parmi ces moyens, la MIP s'est vue acquérir un bâtiment neuf de trois étages, c'est un choix judicieux et une décision sage et salvatrice, cet acquit installera le nouveau siège tant attendu de la MIP, il abritera la Direction générale et regroupera pour plus d'efficience les activités de la MIP/DRA et la MIP/ASR.

De conception moderne et intégré, ce nouveau

site répond à notre volonté de réunir en un même lieu toutes les activités de la MIP, dispersées auparavant dans quatre lieux différents. Le bâtiment est lumineux, moderne, silencieux, et répond aux exigences de sécurité et de fonctionnalité.

L'aménagement a été bien réfléchi pour faciliter le travail collaboratif. Chaque secteur d'activité dispose d'une zone bien définie, tout est fait pour faciliter les conditions de travail. Les travailleurs peuvent désormais échanger plus facilement.

Ce nouveau siège était l'un des objectifs du Conseil d'administration, il représente un investissement pour les générations futures, il permet de recevoir dans de bonnes conditions de confort nos adhérents et nos correspondants des entreprises, et toutes personnes en relations avec la mutuelle de l'industrie du pétrole qui souhaiteraient s'informer sur nos activités.

Sur ces aspects, la MIP a agi avec précaution en se rappelant qu'il est toujours préférable d'augmenter sa surface de travail ou ses ressources humaines au fur et à mesure de sa croissance et ses besoins en cohérence avec ses ambitions et ses projets par une politique d'investissement socialement responsable et transparente.

Nous sommes conscient des enjeux majeurs de la responsabilité qui nous incombe en matière d'investissements en s'appuyant sur la loi n°15.02 du 04 janvier 2015. Nous sommes pragmatiques et conscients à chaque instant de la confiance que nous témoignent nos adhérents.

Finalement. Pour quels enjeux ?

Les enjeux sont de taille, à l'instar de son développement prestataires aux profils de ses adhérents, la MIP s'est engagée dans un projet de transformation structurel de son organisation et de son organigramme, pour cela une démarche est confiée à une institution publique l'INPED, une démarche responsable qui

permettra d'anticiper les évolutions et se donner le temps de réussite, il faut prendre ses devants sans attendre que la situation l'exige.

Dans ce contexte, le développement de la gestion revêt plus qu'auparavant un caractère stratégique, on lui demande à la fois de faire en sorte que les fruits d'une « Mutuelle moderne et solidaire » soient partagés par tous et qu'elle répond aux aspirations de ses adhérents.

Cela permettra de planifier et d'atteindre les objectifs fixés, d'identifier les besoins et les exigences de succès, de cordonner, de simplifier et de réduire les frais de gestion, de consolider la proximité, d'améliorer la qualité de service, d'apporter une couverture globale de santé, de promouvoir les loisirs de santé, d'améliorer les prestations existantes, de créer d'autres à chaque fois que les conditions et possibilités financières le permettent, etc....

Un dernier mot.

Je dirais que les relations humaines sont très importantes dans le développement de toutes les actions professionnelles. La clé pour comprendre les autres et nouer des liens, c'est la sociabilité, il faut souvent mettre de côté sa susceptibilité et son égoïsme pour être plus à l'écoute.

L'incompréhension va toujours plus loin que tout le savoir, et c'est toujours la compréhension et la raison qui ont le dernier mot pour qu'autant reconnaître ses erreurs et se remettre en question, en apportant et en tirant les conclusions nécessaires pour répondre à la question qu'on se pose, est-ce que nous avons bien fait notre travail ?

Nous devons créer de solides franchises, de sincérité, d'honnêteté et de loyauté en nous assurant de travailler ensemble dans l'intérêt de notre institution et de nos adhérents et leurs ayants droit, apporter notre témoignage par un esprit de rassemblement et surtout l'importance que nous attachons à cette volonté de mieux faire.

Merci pour tous ces renseignements. C'est moi qui vous remercie.

**Interview et rédaction réalisées par :
Mr. Seddik MAHDI.**

GESTION ET FONCTIONNEMENT





AIDE SOCIALE AUX RETRAITES

LE RÉGIME GÉNÉRAL & FACULTATIF

**LES STRUCTURES
REGIONALES D'ATTACHE**

LA CELLULE JURIDIQUE



■ **PAR / MADAME SAMIRA SAAD SAOUD.**
DIRECTRICE MIP ASR

AIDE SOCIAL AUX RETRAITES, LA SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

Toujours soucieuse de maintenir des pratiques de gestion saines et d'innovations, dans un esprit d'équipe et de collaboration, avec ses connaissances accrues de l'environnement de la MIP ASR, ses facultés de communication et de prise d'initiatives, ses capacités à fixer les objectifs qui poussent vers l'avant conformément au respect des valeurs de solidarité et de l'esprit mutualiste, c'était la garantie d'être responsabilisée.

Forte de son dynamisme et l'opportunité de relever les défis professionnels stimulants, rigidité dans ses aptitudes pour donner le meilleur d'elle même dans un climat exigeant, c'était l'assurance de voir ses performances reconnues.

Volonté, fermeté, confiance en soi, bonne négociatrice, sait jouer de ses talents pour avancer vers ses objectifs, elle a formellement contribué à la promotion de solutions alternatives pour le règlement du déséquilibre financier de la pension complémentaire de retraite de l'entreprise Sonatrach.

Pour se faire, elle conçoit et met en œuvre des campagnes de communication et d'information pour faire connaître les avantages de la prestation « aide sociale aux retraités mutualistes » auprès des adhérents et des entreprises du secteur.

Ce faisant, elle illustre le rôle d'actrice, par un travail qui se traduit aujourd'hui par la définition d'un projet stratégique aboutissant à bâtir les fondements d'une prestation aide sociale aux retraités plus orientée vers les adhérents.

Elle coordonne et contribue aux enjeux de la future réforme de la prestation aide sociale aux retraités. Nommée par décret, en qualité de membre du conseil national consultatif de la mutualité sociale.

Mme Samira Saad Saoud, Directrice de la MIP ASR, universitaire, ingénieure d'état et poste graduation, spécialisée en intelligence économique, nous dévoile dans cet exposé les tenants de la retraite complémentaire dans une vision claire, simple et compréhensible.



COMPRENDRE SA RETRAITE

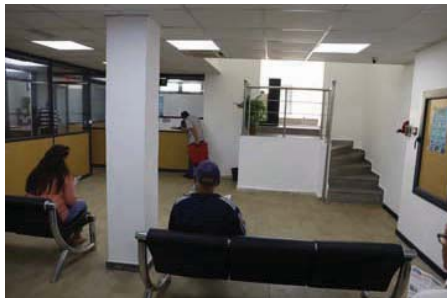
Vous êtes salarié du secteur Hydrocarbure, Chimie et Mines? Alors la retraite complémentaire MIP ASR vous concerne. Vous trouverez dans cette rubrique toutes les informations pour comprendre la retraite complémentaire et son fonctionnement.

L'aide sociale aux retraites est un investissement nécessaire pour une retraite tranquille. La cessation d'activité est souvent synonyme de baisse de niveau de vie. Pour bénéficier d'une retraite avantageuse, il est préférable de commencer une épargne au plus tôt pour s'assurer un revenu supplémentaire.

L'idéal étant d'adhérer à la MIP ASR, ainsi une fois à la retraite, vous pourrez bénéficier de cette épargne sous forme de revenu complémentaire à vie avec principe de reconversion pour le conjoint.

Le régime de retraite complémentaire ou aide sociale aux retraités sert donc à compléter la retraite de base fournie par le régime CNR.





Les adhérents cotisent ainsi à la fois au régime de base de la Sécurité sociale CNR et au régime d'aide sociale aux retraités MIP.

Une fois à la retraite, ils touchent donc à la fois une pension du régime de base CNR et une pension du régime complémentaire MIP ASR.

La pension de retraite de base CNR et l'aide sociale aux retraités MIP ne sont pas "fusionnées".

Le retraité perçoit ainsi deux revenus distincts versés tous les mois. Le précepte de paiement par détention pour compte adopté conjointement par convention signée par la MIP et l'ensemble des entreprises adhérentes est l'élément clé de cette prestation d'aide sociale aux retraites. Son fondement se base sur la solidarité entre les générations de salariés d'une même entreprise. Très important.

Concrètement, les cotisations des actifs d'aujourd'hui financent le paiement des pensions des retraités actuels. L'aide sociale des retraites des actifs d'aujourd'hui sera quant à elle financée par les actifs de demain par solidarité intergénérationnelle.

L'équilibre financier est étroitement lié au nombre de cotisants et à celui des pensionnés. Toute variation, aussi minime soit-elle du montant des cotisations est influencé par le taux de croissance des revenus, ce qui impacte

directement sur l'équilibre fondé sur un système contributif.

Pour préparer au mieux votre future retraite, il est important de bien comprendre le fonctionnement du système d'aide sociale aux retraités.

Contrairement au régime général, les fonds par entreprise ne sont pas fusionnés d'où le principe inaliénable de paiement par détention pour compte.

Chaque entreprise affiliée au régime de l'aide sociale aux retraités se voit attribué un compte bancaire personnalisé propre à elle, sa comptabilité est spécifique est complètement dissociée du régime général suivant la loi 15-02 du 04 janvier 2015.

Chaque mois, les cotisations aide sociale aux retraités sont prélevées obligatoirement sur les salaires des adhérents par l'employeur. Ces cotisations se composent d'une part salariale et d'une part patronale.

Elles sont calculées suivant un taux déterminé avec les entreprises adhérentes, une fois que ces cotisations retraite ont été prélevées sur les salaires, c'est l'employeur qui verse directement à la MIP ASR les deux parts. En tant que salarié, vous n'avez aucune démarche à réaliser pour le versement de ces cotisations.

« Ce que dit la loi 15-02 du 04 janvier 2015 concernant la retraite complémentaire. »

Le droit à la pension de retraite complémentaire est prévu à l'âge légal de la retraite du régime général de la sécurité sociale après une durée minimale de cotisation de 15 années,

Elle est calculée sur la base d'un taux de validation de l'année de cotisation fixé à 0.625%, soit un taux plein de la pension de retraite complémentaire fixé à 20 %.



RÉGIME GÉNÉRAL ET FACULTATIF SOLIDARITÉ MUTUALISTE

**Par Madame Zakia CHAYANI
Directrice du régime général.**

Universitaire, diplômée en psychologie, spécialisée dans l'orientation scolaire et la formation professionnelle, Madame ZAKIA CHAYANI, Directrice du régime général est une adepte et fidèle de l'approche du travail d'équipe. Pour atteindre les buts qu'elle s'est fixée, elle s'efforce de fournir des systèmes qui améliorent les résultats essentiels de la Mutuelle de l'industrie du pétrole.

Elle est encouragée par sa hiérarchie après un long parcours dans la gestion, son bilan est jugé extrêmement positif, très confiante en ses capacités à s'impliquer et à aller sur le terrain, fait preuve de créativité et sens de l'innovation, sait analyser et trouver des solutions, sait animer et motiver une équipe.

Convaincue que la richesse de la MIP réside dans ses ressources humaines, elle sait faire monter en compétence son équipe, sait mener à bien des projets, cela a induit en elle, écoute, empathie et capacité à inspirer pour aboutir à des succès éminemment collectifs.

Collabore au développement des solutions innovantes au service du bien-être et de la santé pour tous et partout en entreprises, conformément aux valeurs de solidarité.

Les challenges l'animent et ne conçoit la réussite que par le travail, la rigueur et la symétrie des intentions envers les collaborateurs. Son expérience professionnelle lui a apporté un sens rigoureux du travail bien fait. Elle s'investi pleinement avec dévouement auprès des membres adhérents.

Madame ZAKIA CHAYANI, par cette communication en quelques phrases, nous relate avec ferveur et passion, le régime général et facultatif.

RESTER TOUJOURS PROCHE DE NOS ADHÉRENTS, EST NOTRE PRIORITÉ.

Le régime général est un acteur de santé, la Mutuelle de l'Industrie du pétrole favorise l'accès à la santé pour tous ses adhérents et leurs ayants droits, et agit dans le respect des valeurs humanistes et solidaires,

Les salariés du secteur peuvent souscrire individuellement et librement à un contrat de prévoyance auprès de la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole, et de bénéficier d'une couverture optimale de santé. La MIP ne comptabilise pas moins de 27 prestations sociales individuelles et collectives.

Rejoindre la Mutuelle de l'industrie du pétrole, c'est faire confiance à la solidarité mutualiste pour protéger votre santé. La MIP et ses collaborateurs agissent chaque jour pour vous favoriser l'accès à des soins et des services santé de qualité.

Nous rejoindre, c'est aussi intégrer une mutuelle moderne et innovante, qui développe un modèle économique alternatif conciliant performance économique et utilité sociale.

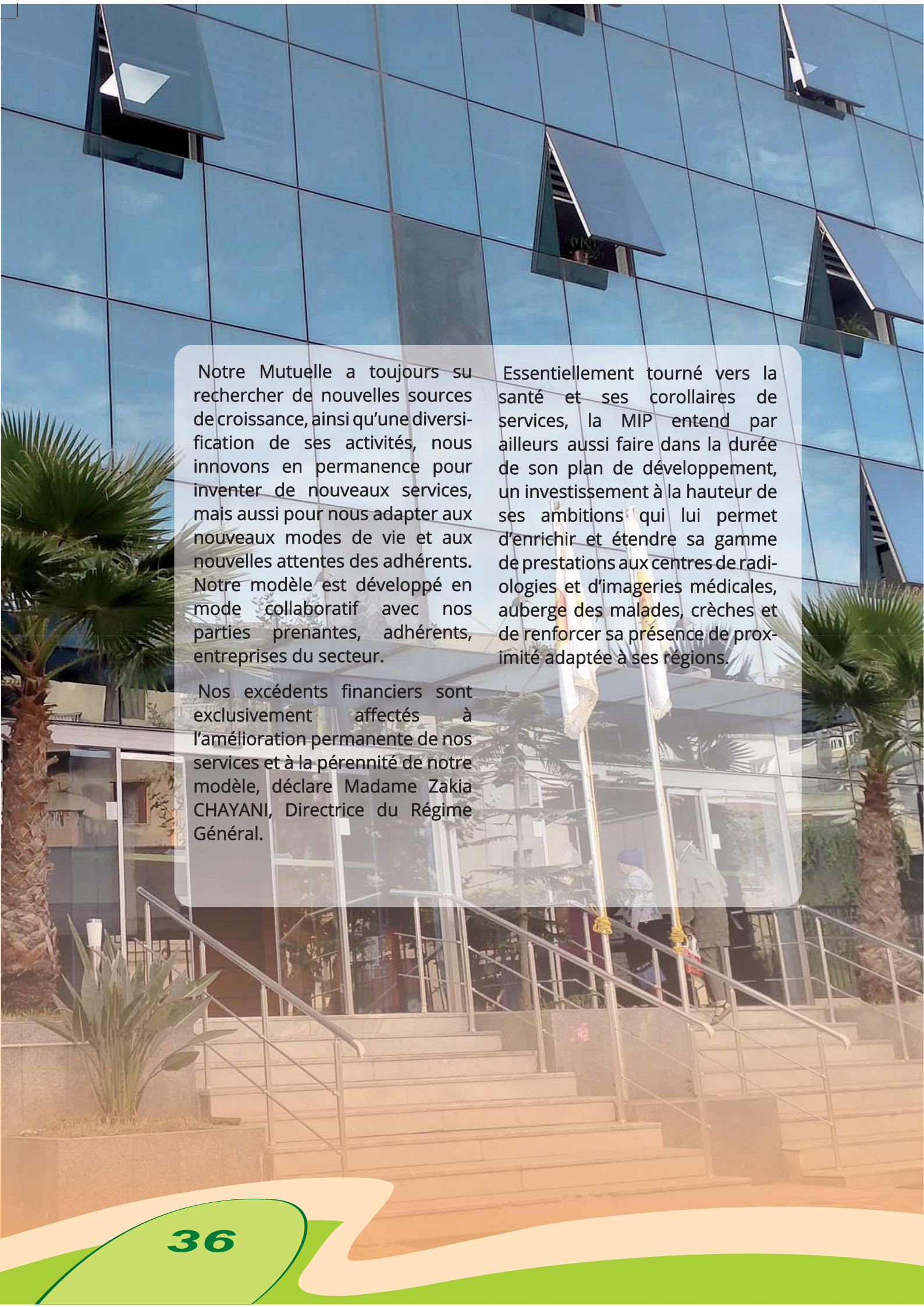
Notre ambition est de faire de notre taille un atout pour peser auprès des entreprises du secteur et agir en faveur d'un précepte de santé plus solidaire qui place l'humain au cœur de sa démarche.



Nous visons à tirer parti du potentiel des régions pour faire en sorte d'accroître leur efficacité et en améliorer la politique de proximité en favorisant un meilleur travail d'équipe et en apportant une réelle valeur ajoutée dans la vie quotidienne de nos adhérents.

Agir pour les autres, être utile, s'engager pour le bien-être collectif, parce que notre modèle est fondé sur des valeurs mutualistes, nous donnons du sens au mot responsabilité.

Nos investissements dans la santé de nos adhérents marqueront une nouvelle étape de notre engagement. Nous rejoindre, c'est enfin partager les ambitions d'une mutuelle en plein développement, qui regarde vers l'avenir.



Notre Mutuelle a toujours su rechercher de nouvelles sources de croissance, ainsi qu'une diversification de ses activités, nous innovons en permanence pour inventer de nouveaux services, mais aussi pour nous adapter aux nouveaux modes de vie et aux nouvelles attentes des adhérents. Notre modèle est développé en mode collaboratif avec nos parties prenantes, adhérents, entreprises du secteur.

Nos excédents financiers sont exclusivement affectés à l'amélioration permanente de nos services et à la pérennité de notre modèle, déclare Madame Zakia CHAYANI, Directrice du Régime Général.

Essentiellement tourné vers la santé et ses corollaires de services, la MIP entend par ailleurs aussi faire dans la durée de son plan de développement, un investissement à la hauteur de ses ambitions qui lui permet d'enrichir et étendre sa gamme de prestations aux centres de radiologies et d'imageries médicales, auberge des malades, crèches et de renforcer sa présence de proximité adaptée à ses régions.

LA CELLULE JURIDIQUE, PRÉSERVER LES DROITS DES ADHÉRENTS



PAR MADAME KAHINA ASSAD.
RESPONSABLE CELLULE JURIDIQUE

Armée d'une solide formation juridique, complétée par une expérience des rouages judiciaires, exerçant une profession exigeante et pleine d'avenir, Madame Kahina ASSAD, incarne la conscience de l'institution MIP, conseillère, elle défend et protège les intérêts de la MIP. Son rôle consiste davantage à prévoir et prévenir qu'à réparer les erreurs, elle ne juge pas, ni ne dit le droit, mais ce dernier est son instrument de travail pour répondre aux objectifs de la MIP et protéger ses intérêts.

La Cellule juridique de la MIP exerce sous l'autorité directe du Président du conseil d'administration la triple fonction de conseil, d'information et de rédaction de documents juridiques.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des instances dirigeantes de la Mutuelle de l'industrie du pétrole pour toutes les équivoques liées aux questions juridiques et procédurales que peut rencontrer l'institution dans l'exercice de ses fonctions.

Aux défis de ses responsabilités, elle capitalise sur le savoir-faire de toute l'équipe, optimise son processus collaboratif, mesure et communique les indicateurs de performance. Dans ce bref exposé, elle apporte des précisions utiles aux adhérents.

PROTECTION DES ACTIFS ET DES INTÉRÊTS DE LA MIP

La MIP avec son environnement et ses perspectives fait face à de profondes mutations, où la fonction juridique joue un rôle de plus en plus actif. Il convient de faire signaler que sur instruction de Monsieur le Président du conseil d'administration, il est instruit d'établir et de mettre en vigueur de nouvelles normes de gestion et de traitement des cas juridiques qui s'imposeront à la MIP à l'avenir.

La cellule juridique assiste le Président du conseil d'administration dans l'analyse des implications juridiques des dossiers, en donnant un avis circonstancié et minutieux sur les projets de contrat, de marchés et de conventions et de tout autre service, de l'étude, de la mise en forme et du suivi sur le plan juridique des conventions passées par la MIP, elle participe au suivi et au contrôle des contrats auxquels la MIP est partie prenante.

A ce titre, la cellule avec sa composante est chargée de participer aux réflexions concernant le règlement de tout litige opposant la MIP à toute personne morale ou physique, assure la rédaction de mémoire et le suivi des procédures judiciaires en rapport avec les avocats.

Apporte, dans un souci de prévention des litiges, les informations pertinentes en vue de susciter une prise de conscience des impacts juridiques des actes, décisions et pratiques imputables à la MIP, fait le point périodique des litiges auxquels la MIP est partie et propose des solutions alternatives et adéquates de règlement aux instances de la MIP.

La cellule juridique tend à devenir la garante de la conformité de notre institution pour être au plus près et en harmonie avec ses statuts et de la réglementation en vigueur.

La cellule juridique intervient sur toutes les phases d'une affaire judiciaire, prévient les risques de litiges et instruit les dossiers contentieux. Elle pilote, anime et coordonne le conseil juridique interne.

La cellule juridique travaille beaucoup en amont, en étroite collaboration avec les autres entités opérationnelles de façon à anticiper tous les problèmes qui peuvent se présenter et réduire les risques que peut représenter chaque acte.

Ce travail en amont se traduit essentiellement par la communication d'informations (veille juridique, notes de procès, documents types).

K. ASSAD
RESPONSABLE CELLULE JURIDIQUE



LES STRUCTURES RÉGIONALES D'ATTACHES

UNE MUTUELLE PROCHE DE SES ADHÉRENTS

Pour répondre au mieux aux attentes de ses membres adhérents, la Mutuelle de l'industrie du pétrole s'est donné les moyens d'améliorer son fonctionnement en optant par un renforcement de sa relation de proximité, en décentralisant ses activités en régions fonctionnelles pour être au plus près de ses affiliés.

La complémentaire santé par région est une volonté démocratique de la MIP permettant l'expression de la proximité. Six régions et leurs centres médicaux sociaux tissent le maillage de proximité, elles couvrent le territoire national.

La Région est le lien essentiel entre les membres adhérents et la MIP, elle apporte une mitoyenneté sur tout le territoire national, permet une écoute attentive aux demandes et aux questions des membres adhérents.

La proximité aujourd'hui n'est pas que géographique. Elle se réalise pleinement dans le lien qui s'établit entre les membres adhérents et leur mutuelle, dès lors que le membre adhérent ou le correspondant peut communiquer avec la personne qui a traité son dossier, que ce soit sur une question de cotisation, de prestation, ou autre.

La structure régionale veille à la communication réciproque entre les membres adhérents et leur Mutuelle, elle assure un rôle de coordination et de mise en cohérence, assure la gestion quotidienne au plus près du terrain afin de garantir une meilleure qualité de service. Elle demeure un instrument efficace qui permet d'améliorer le parcours des membres adhérents.

Dans ce contexte, fort de l'appui que suscite l'adhésion des

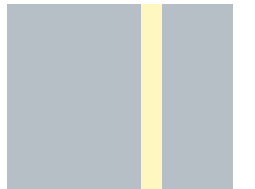
membres adhérents, nous poursuivons nos actions pour que le rôle que joue notre mutuelle en région ne consiste pas simplement à bien rembourser les dépenses de santé et de prestations, mais plus largement à préserver au mieux la santé de nos membres adhérents par la réalisation dans un futur proche à travers les six régions de centres de soins CMS, diagnostic et imagerie médicale.

Il s'agit de donner accès à une couverture de soins la plus adaptée au meilleur coût ainsi que les dispositifs de préventions les plus efficaces, tout en veillant scrupuleusement à la pérennité de notre Mutuelle. La MIP en région œuvre pour chacun de vous et pour nous tous dans une logique de responsabilité collective. Fidèles au principe fondateur de la MIP, la solidarité par une mutualisation régionale pour favoriser l'accès à chacun aux prestations sociales dans un temps convenable.



Ce principe s'illustre également par la mise en œuvre à l'avenir d'activités sociales et sociétales en régions que nous pouvons soutenir au moment où vous en avez le plus besoins et plus largement agir au service de l'intérêt général. La MIP à la liberté et les moyens d'agir, C'est ce qui, en plus du soutien des membres adhérents, fait sa force.





PRESTATION



CENTRES DE DIAGNOSTIC : Imagerie & Radiologie

Aujourd'hui l'imagerie médicale est au cœur de la pratique médicale moderne, la quasi-totalité des pathologies donnent lieu à la réalisation d'actes d'imagerie. L'imagerie médicale recouvre différents types d'examen permettant à chacun d'apporter des informations sur l'état de santé du patient.

Promouvoir l'accès aux soins de santé est aujourd'hui une priorité pour la MIP, les facteurs sociaux ont une importance capitale car ils conditionnent souvent l'accès des membres adhérents de la MIP aux soins.

Face à ces problématiques qui soulèvent des problèmes majeurs d'accès aux soins pour nos membres adhérents, la MIP envisage d'innover dans un projet de réalisation de Centres de radiologies médicales à travers ses régions.

Ce projet médical est le produit d'une réflexion ordonnée, il fait objet d'un large consensus auprès du conseil d'administration et décrit les nombreuses actions de développement sur lesquelles la MIP s'engage à réaliser.

Ce projet est économique, est placé sous le signe de la QUALITE, il sera le reflet d'une capacité de notre disposition à proposer une offre répondant aux besoins de l'ensemble de nos membres adhérents du secteur, également ouvert aux entreprises et au grand public.

Faciliter l'accès, trouver des mécanismes pour réduire les prix, c'est participer à un environnement plus solidaire et plus juste.



MAISON D'ACCUEIL DES MALADES

Le constat

Alger comporte d'importants établissements de soin. Le nombre et la qualité de services hospitaliers provoquent un afflux de malades résidant habituellement dans les wilayas limitrophes, voire même d'autres régions du pays les plus lointaines.

L'expérience a révélé que de nombreuses familles de ces malades étaient ainsi contraintes d'effectuer de fréquents déplacements pour soins ou pour rendre visite à leurs proches hospitalisés.

Bien souvent ces familles en désarroi et aux prises avec de graves difficultés d'ordre matériel, éprouvent le besoin de rencontrer des personnes de bonne volonté et charitable en mesure de les accueillir, de les guider, de leur apporter le réconfort moral auquel elles aspirent

et enfin de les aider dans l'organisation matérielle de leur séjour, pour certain défavorisé, dépourvu de moyens, aillent jusqu'à demander l'aumône et la bienfaisance.



Objectifs

Le rôle de l'entourage en général, de la famille en particulier, est primordial pour un malade hospitalisé, en effet au cours d'une hospitalisation, le malade a besoin de sentir qu'il n'est pas isolé face à sa maladie c'est à dire que ses proches prennent en compte sa souffrance physique ou morale. Parfois les médecins aussi ont besoin de l'aide, de la complicité de la famille pour mieux comprendre ce qui se joue dans telle ou telle pathologie.

Naissance

Dans ces conditions, il est apparu particulièrement nécessaire de rassembler toutes les énergies de la MIP et unir tous les efforts pour répondre à l'attente de ces familles pour réaliser une structure d'accueil pour nos membres adhérents se rendant vers Alger pour des soins. La MIP répond à ces attentes, elle vient de s'enrichir d'une maison d'accueil des patients hospitalisés cancéreux ou autre pathologies lourdes et leurs proches.

Au sein de la MIP, la solidarité n'est pas un vain mot, il est fait mention particulière aux membres du conseil d'administration dont l'aide et le soutien à la création d'une telle structure aux profils de ses affiliés, n'ont d'égal que leur engagement vis-à-vis de la noble action engagée auprès de leurs membres adhérents.

La maison d'accueil des malades est un lieu d'hébergement simple et chaleureux. Elle permet aux familles habitants loin d'Alger d'apporter le réconfort de leur présence à un proche hospitalisé, aussi sous certaines conditions; les malades ambulatoires peuvent se loger le temps d'une hospitalisation en son sein. La MIP mettra tous les moyens nécessaires pour rendre le séjour des gens plus agréable.

Or, pour accompagner au mieux un membre de sa famille malade qui souffre, il est nécessaire que l'accompagnant, parent, conjoint, grands-parents puisse, en dehors des temps forts et souvent difficiles passés au chevet du malade, se ressourcer dans un milieu accueillant et serein, un milieu où l'on saura entendre et écouter ses angoisses et ses inquiétudes d'accompagnant, et où il puisse recréer ses habitudes quotidiennes.

La maison d'accueil est de type communautaire où l'accent est mis sur l'accueil, l'entraide et le partage. Une cuisine commune permet à ceux qui le souhaitent de préparer leurs repas. Il va de soi que l'entretien après utilisation revient au résident. Une salle de séjour attenante à la cuisine permet aux résidents de se retrouver à tout moment. Souvent des liens d'amitié naissent spontanément.

La maison d'accueil des malades est située à BOUZAREAH dans un lieu paisible et agréable, facilement accessible, vu sa proximité au réseau routier, elle dispose de 08 chambres (16 lits) avec toutes les commodités nécessaires à un hébergement de qualité, elle vous permet de rester aux côtés d'un de vos proches ou de votre enfant lors de son hospitalisation, elle vous accueille et vous héberge à proximité des centres hospitaliers.



Un dispositif préparatoire
à la scolarité élémentaire

Un lieu d'accueil
de la petite enfance

Un cadre
d'apprentissage

Un complément
à l'éducation familiale

LE JARDIN D'ENFANTS

Le développement de la garde d'enfants est un enjeu économique et social qui répond à une exigence majeure : La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale car seul le développement des crèches peut rendre compatible le travail des femmes et de leur maternité.

Or, l'offre de garde de la petite enfance dans les structures dédiées à cet effet dans les entreprises affiliées à la Mutuelle des industries du pétrole, reste insuffisante et mal répartie. Les structures d'accueil au sein des entreprises du secteur restent en deçà des besoins exprimés vue le nombre croissants de demandes, cette offre, il convient de l'améliorer et de l'adapter en utilisant toutes les possibilités dont la MIP dispose, à l'image des autres prestations mutualistes développées, la MIP, elle est aussi en capacité de faire place et à l'innovation.

Dans le cadre de référence relevant de la loi n°15-02 du 04 janvier 2015, et au regard des valeurs de solidarité véhiculées par la MIP, et dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations, il

apparaît indispensable que la MIP envisage à court terme la création et le développement quantitatif à travers ses régions de structure d'accueil des enfants en crèches et jardin d'enfants.

Ne saurait toutefois être envisagé au détriment de la qualité, l'exercice est d'autant plus difficile que trois intérêts doivent être conciliés, celui des enfants, celui des parents et celui des possibilités financières de la MIP.

Notre projet est d'offrir un mode de garde de qualité contribuant à l'épanouissement des enfants. La MIP s'efforcera du mieux qu'elle peut, à apporter aux enfants bien-être et bonheur, et ainsi pouvoir apporter la sérénité auquel chaque parent membre adhérent répond aux principes de solidarités inter-entreprises défendus par la MIP.



M.I.P

LA MIP ET L'ESPACE CYBER

MIP
SOLIDARITÉ
MODERNISATION
SYNERGIE

45



LES MOYENS CYBERS DE LA MIP

Se pose d'abord une question de définition, face à la crédibilité et l'actualité surtout ce qui concerne le cyber espace.

Ce dernier est devenu l'outil le plus pratique en matière de communication.

La majorité des organisations, des ministères, institutions et entreprises profite de cet espace 24/24 et 7/7 pour publier, s'adresser et communiquer au moment opportun.



Afin de marquer sa présence dans ledit espace, la mutuelle de l'industrie du pétrole a mis à la disposition de ses membres adhérents (02) deux moyens cyber différents à savoir:
Site web: www.mip.dz
Page FB: mutuelle de l'industrie du pétrole

Fiche technique

Canal de contact web

Date du lancement: 02/08/2017

Nombre de visites en 2018: 111930

Réseau contrôle: HTTP

Langage: PHP

Canal de contact Facebook

Date de création: 17/09/2017

Nombre de "J'aime" en 2018: 2445

Nombre de publications en 2018: 12

Femmes: 13%

Hommes: 87%

Ces deux moyens cybers représentent l'identité électronique de la MIP, ils sont bien évidemment la seule et l'unique source d'informations relatives à ladite mutuelle.



LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA MIP

Pas de vie personnelle ou professionnelle sans paroles ni échanges. La communication permet de partager, séduire et convaincre.

Le monde de communication aujourd'hui est un monde d'image où l'impression produite est immédiate.

En suivant un plan de communication bien précis, la MIP a pu se forger une image nette et claire et avoir une personnalité qui fera qu'elle sera reconnue par ses membres adhérents à travers tout le territoire national. Tout ceci a pour objectif d'améliorer sa réputation et son image de marque.

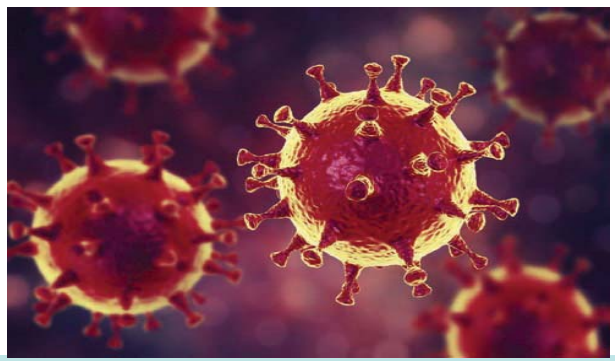
En 2009, la MIP a mis à la disposition de ses membres adhérents un guide portant toutes ses prestations, services et contacts.

Suite à la revalorisation de certaines prestations, la MIP a informé ses membres adhérents par les nouveautés relatives aux prestations servies via un guide publié en 2015.



La MIP ne s'est pas arrêté à ce niveau, elle a aussi organisé des journées d'information et de sensibilisation au niveau des entreprises adhérentes afin de définir ses services dans un cadre communicatif et se rapprocher de plus en plus des mutualistes.





Corona virus Covid19

**LA MIP COMMUNIQUE
MALGRÉ LA PANDÉMIE**

● **A l'heure où l'efficacité professionnelle et la mobilité deviennent des enjeux phares dans les entreprises, l'utilisation des visioconférences a fortement évolué depuis le début de la pandémie du « covid19 ». C'est une question de responsabilité pour la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole et ses dirigeants. La communication pour la MIP est le seul moyen permettant d'assurer l'efficacité de ses activités et ses services. Dans le cadre de la téléconférence, plusieurs comptes électroniques ont été mis en place pour les structures centrales et régionales de la MIP afin de créer un espace d'information et d'orientation, faisant preuve de l'importance de rester visible malgré la présence d'une crise sanitaire mondiale.**

